

## Vigilance partagée

### C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés
- Présentez succinctement le calendrier  
Chaque mois il y a :
  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent



Vigilance partagée, sécurité assurée

### Quelques conseils d'animation

#### AVANT



- Faites une **première lecture** et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse...

#### PENDANT

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer
- **Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs**
- Parlez clairement, haut et fort
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**
- Veillez à ce que chacun **participe** et encouragez les suggestions
- Vérifiez que les messages sont **compris** en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir
- **Synthétisez** les idées d'amélioration des participants dans le tableau (dernière page)
- Respectez le **timing** prévu : restez centré sur le sujet



#### APRES



- **Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.**

## Vigilance partagée

### Que peut-on voir sur la photo ?

- Nous pouvons voir plusieurs salariés en train de converser, certainement à propos de l'un des sujets suivants :
  - **Planification d'une intervention,**
  - Participation à un **1/4h sécurité,**
  - **Analyse d'une situation à risque.**

### Qu'est-ce que la vigilance partagée ?

*C'est un concept dont l'objectif est que chaque travailleur veille à ce que les autres salariés travaillent en sécurité, qu'ils fassent ou non partie de son équipe. Chaque travailleur témoin d'une situation à risque se doit ainsi d'intervenir.*

### Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

**[Commencez par exposer le thème du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]**

- Chaque jour, nous sommes tous confrontés à des situations dangereuses qui peuvent conduire rapidement à un accident plus ou moins grave, mais tous les accidents sont évitables !
- Les manutentions de charges, les postures contraignantes, les interventions sur machines, les déplacements au sein et en dehors de l'usine, les opérations de nettoyage, la coactivité, les conditions climatiques... sont autant de facteurs de risques qu'on se doit d'analyser en permanence pour adapter son comportement et sa vigilance au travail afin de prévenir les accidents et maladies professionnelles

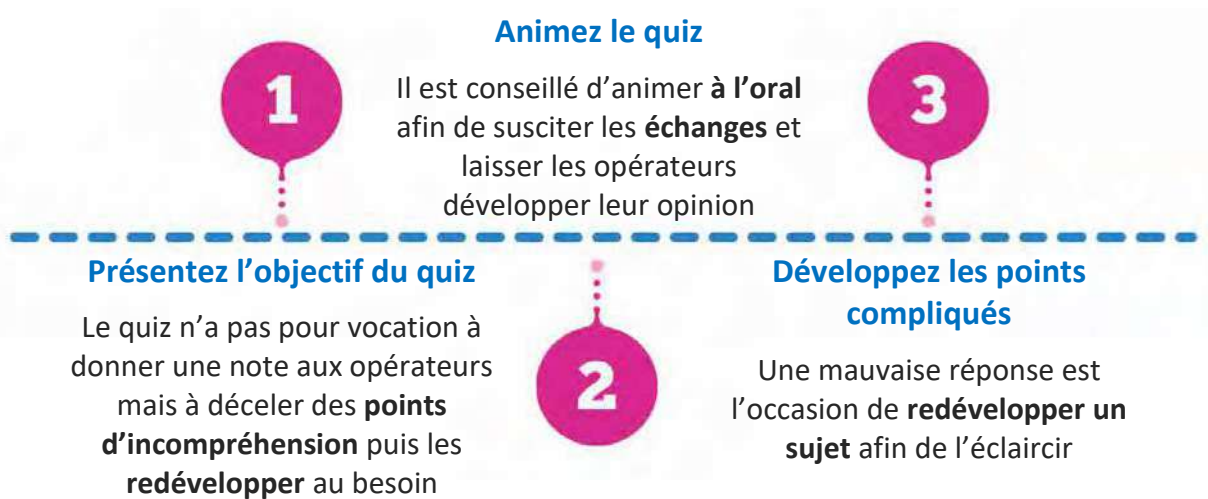
### Qu'en est-il de l'accidentologie dans l'industrie du béton ?

- En 2021, **1 salarié sur 13** dans l'IB était victime d'un accident, d'un accident de trajet ou d'une maladie professionnelle
- Dans sa carrière professionnelle, un salarié est accidenté + de **3 fois** et reste arrêté + de **65 jours** à chaque fois
- **113 927** journées de travail perdues en 2021
- Plus de **500 salariés** absents à temps plein sur toute l'année
- **Plus de 35 salariés de l'industrie du béton ont perdu la vie** depuis 2007, sans compter les sous-traitants, chauffeurs et intérimaires.

**De nombreux accidents auraient pu être évités grâce à la vigilance partagée !**

## Vigilance partagée

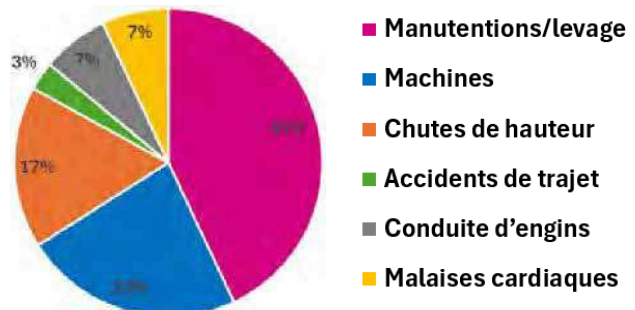
### Animation du Quiz sécurité



### Quiz corrigé

1. Ces 18 dernières années, combien de salariés de l'IB ont perdu la vie au travail ?

- A. 10  
B. 35



2. Quelle affirmation est exacte ?

- A. ~~Seul le chef d'entreprise est responsable de la sécurité des salariés~~  
B. Chaque travailleur se doit de prendre soin des autres et de lui-même

Selon l'article L4122-1 du code du travail : « **il incombe à chaque travailleur de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres** »

**Le chef d'entreprise n'est donc pas le seul responsable de la sécurité des salariés !**

3. Je vois un collègue dans une situation à risques :

- A. ~~Je le laisse faire, je ne suis pas son chef~~  
B. Je lui explique immédiatement ce que je trouve dangereux

Selon l'article L4122-1 du code du travail : « **il incombe à chaque travailleur de prendre soin [...] de sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres** ».

4. Un opérateur doit-il contribuer à l'analyse des risques de son poste de travail ?

- A. Vrai  
B. ~~Faux~~

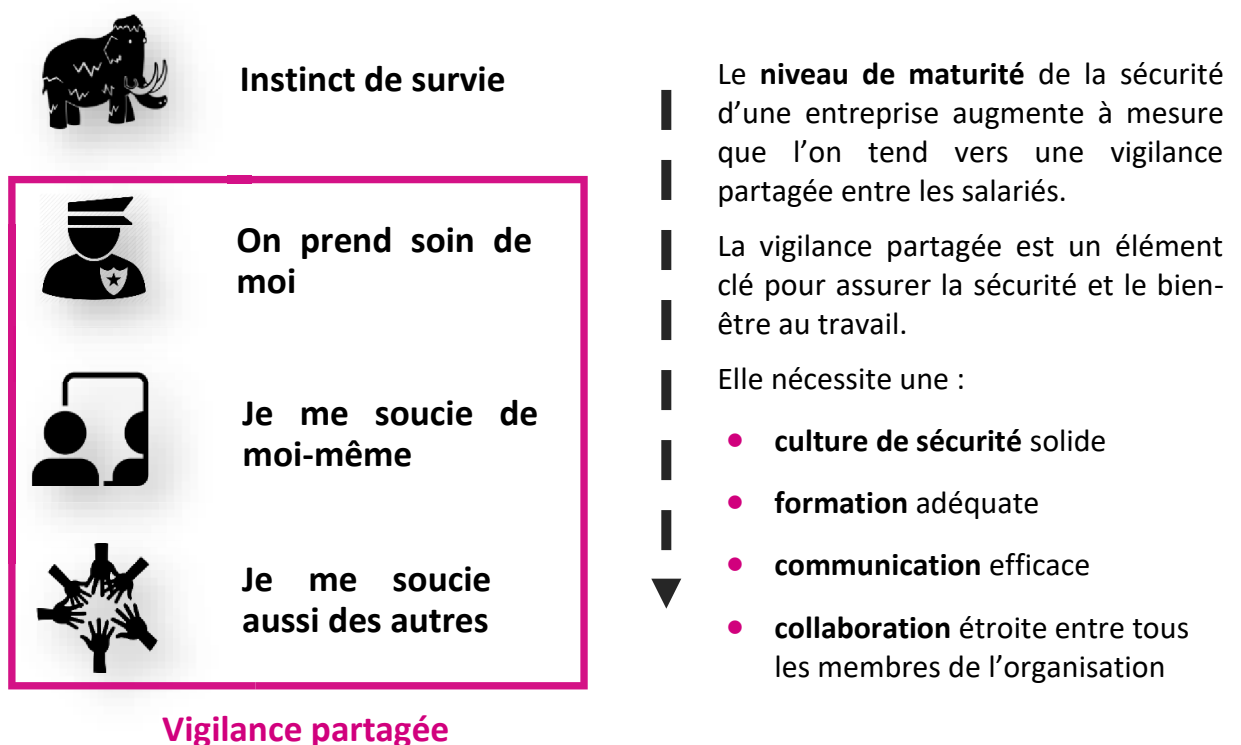
**Qui est le mieux placé pour évaluer les risques d'un poste de travail si ce n'est l'opérateur lui-même ?**

Voir page 6 - Signalez les situations à risque et analysez-les pour trouver des solutions.

## Vigilance partagée

### Comment faire baisser durablement l'accidentologie ?

#### Echelle de maturité de la sécurité en entreprise



La notion de vigilance partagée est non seulement nécessaire mais également une obligation :

**[Article L. 4122-1 du Code du travail]** : « Il incombe à chaque travailleur de prendre soin, en fonction de sa formation et selon ses possibilités, de **sa santé et de sa sécurité ainsi que de celles des autres personnes concernées par ses actes ou ses omissions au travail...** ».

## Vigilance partagée

### Comment favoriser la vigilance partagée ?

#### *Veillez sur les autres, les autres veillent sur vous*

On souligne ici l'importance cruciale de la **responsabilité collective** en matière de sécurité au travail. Ce principe signifie que **chaque salarié** au sein d'une entreprise a un **rôle à jouer** afin d'assurer la sécurité de tous. Dézoomons et considérons un environnement de travail dans son ensemble, en veillant sur les autres, nous contribuons à créer un environnement de travail plus sûr. En retour, les autres veillent sur nous, ce qui renforce notre propre sécurité.

#### *Prenez en compte les risques directs et indirects lorsque vous planifiez ou réalisez une intervention*

Les **risques indirects** sont ceux qui ne sont pas immédiatement apparents et qui peuvent survenir à la suite d'une action ou une série d'actions.

La **coactivité** est un facteur déterminant quant à la survenue des risques indirects et il convient donc de **planifier les interventions** afin de maîtriser les interactions qui pourraient exister lors des interventions.

Les étapes de planification d'une intervention sont les suivantes :

- **Planifier / organiser** et préparer son intervention
- **Evaluer les risques** avant d'intervenir : ERDM (Evaluation des Risques de Dernière Minute)
- Prendre des mesures pour **réduire les risques** et exécuter le travail en sécurité
- En cas d'intervention par une entreprise extérieure, mise en place d'un **plan de prévention** écrit en cas de travaux dangereux défini par l'arrêté du 19 mars 1993 modifié ou pour un nombre d'heures de travail supérieur à 400h/an

Afin de planifier efficacement une intervention, il convient de réunir les différents intervenants afin qu'ils se coordonnent, préviennent les risques directs / indirects et communiquent entre eux. Il convient également de prévenir les risques extérieurs à l'opération mais également ceux pouvant venir de l'intervention et impacter l'environnement extérieur.

#### **Donner des exemples de risques indirects rencontrés au sein de votre entreprise.**

*Exemple : « opération de finition sur un élément en béton générant de la poussière »*

La poussière de silice cristalline alvéolaire est cancérigène et son exposition ne se limite généralement pas à une zone proche de la source d'émission. De plus, les poussières alvéolaires qui sont les plus impactantes sur la santé ne se voient pas à l'œil nu. Néanmoins, il n'est pas rare de voir des opérateurs sans protection à proximité d'une source d'émission de poussières de silice cristalline alvéolaire.

## Vigilance partagée

### *Participez activement aux quarts d'heure sécurité*

Les quarts d'heure sécurité, également appelés "causeries" ou "minutes sécurité", sont des moments d'échange, de partage et d'écoute entre tous les participants. Ils présentent plusieurs avantages en termes de vigilance partagée :

**Échange et partage** : Ces réunions permettent de discuter des problématiques de prévention et de sécurité. Elles favorisent la communication et l'échange d'informations entre les participants.

**Compréhension des messages** : Elles permettent de s'assurer que les messages de sécurité sont bien compris par tous. C'est un lieu privilégié de transmission, d'échanges, de reformulations et de précisions.

**Engagement des collaborateurs** : Les quarts d'heure sécurité permettent d'impliquer les collaborateurs dans une démarche participative et d'amélioration continue. Ils permettent également de résoudre les problématiques de sécurité sur le terrain.

**Proximité avec les équipes** : Ils permettent à l'encadrement de comprendre les difficultés des équipes. Plus les interlocuteurs se sentent proches, plus ils sont enclins à un échange.

**Adaptabilité** : Les sujets abordés lors de ces réunions peuvent être adaptés en fonction des situations rencontrées dans l'entreprise par les collaborateurs. Il est donc possible de choisir des thèmes qui font écho aux situations rencontrées dans l'entreprise.

En somme, les quarts d'heure sécurité sont un outil précieux pour favoriser la vigilance partagée en matière de sécurité.

### *Intervenez si vous voyez un collègue se mettre en danger*

Les habitudes de travail peuvent être génératrices de situations dangereuses. **Ce n'est pas parce qu'il ne vous est jamais rien arrivé qu'il ne vous arrivera jamais rien !** Prenez du recul pour analyser votre façon de travailler, il est sans doute possible de faire autrement en diminuant les risques.

De plus, si vous constatez une situation dangereuse impactant un collègue, **parlez-en avec lui**. Cela signifie peut-être qu'il n'a pas conscience du danger ou qu'il n'a simplement pas eu la chance de profiter de ce regard extérieur que vous pouvez lui fournir. Cela ne doit pas être considéré comme une action moralisatrice mais **bienveillante** et allant dans le sens de la cohésion d'équipe.

Les maîtres mots sont :

- **Oser interpeller**, nous sommes tous légitimes lorsqu'il s'agit d'une situation dangereuse.
- **Savoir interpeller** en y mettant les formes :

## Vigilance partagée

- Je m'approche de la/des personne(s) en situation dangereuse,
- **J'explique ce que je trouve dangereux** dans ce que je viens de voir,
- **Je fais réfléchir** sur la situation pour faire découvrir **les conséquences** qu'elle pourrait avoir (accident, incident...),
- Je réfléchis avec elle(s) à **une autre solution possible** pour continuer le travail en sécurité et si nous ne trouvons pas de solution, nous en **référons au supérieur**.

**Accepter d'être interpellé car personne n'est infaillible**

**Signalez les situations à risque et analysez-les pour trouver des solutions.  
Remontez les informations.**

La prévention consiste principalement à réduire, voire supprimer l'exposition à des situations dangereuses. Si un accident ou un presque-accident a lieu, il faut l'**analyser**. Ce n'est jamais une fatalité mais un révélateur de non-fiabilité d'une situation de travail. Il est alors nécessaire de s'y attarder, de réfléchir, d'analyser les **causes**, de prendre le temps d'en tirer les enseignements et de mettre en place les **actions** nécessaires pour éviter leur renouvellement !

Les procédures, consignes ou autres règles sont là pour vous protéger. Il faut donc les respecter ! Si elles ne sont pas adaptées, faites-le savoir afin d'en établir de nouvelles : pensez au jour où vous serez absent et qu'un collègue moins aguerri vous remplacera...

Les échanges et remontées d'informations sont une source précieuse pour améliorer les conditions de travail et prévenir les risques, car vous êtes les mieux placés pour identifier les dysfonctionnements. Il est ainsi primordial de transmettre les informations à son responsable hiérarchique.

De plus, si la plupart des membres d'une entreprise sont capables d'identifier les risques et font l'effort de remonter les situations dangereuses, on peut s'attendre à une amélioration rapide et significative de la maîtrise des risques au sein de l'entreprise car **qui est le mieux placé pour évaluer les risques d'un poste de travail si ce n'est l'opérateur lui-même ?**



## Vigilance partagée

Ressources à disposition : *(cliquez sur l'image pour y accéder)*

### Mon comportement sécurité : Vigilance partagée, risque limité (EIFFAGE)



### La vigilance partagée (EDF)



### Conscience partagée des risques les plus importants de l'activité (ICSI)



## Vigilance partagée

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Effectif habituel de l'équipe : \_\_\_\_

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration...			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	Que peut-il arriver aux personnes ?	Pourquoi fait-on comme cela ?	Comment faudrait-il faire ?

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

## Manutentions manuelles

### C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés
- Présentez succinctement le calendrier  
Chaque mois il y a :
  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent



**De bons gestes aujourd'hui,  
un dos en bonne santé demain**

### Quelques conseils d'animation

#### AVANT



- Faites une **première lecture** et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse...

#### PENDANT

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer
- **Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs**
- Parlez clairement, haut et fort
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**
- Veillez à ce que chacun **participe** et encouragez les suggestions
- Vérifiez que les messages sont **compris** en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir
- **Synthétisez** les idées d'amélioration des participants dans le tableau (dernière page)
- Respectez le **timing** prévu : restez centré sur le sujet



#### APRES



- **Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.**

## Manutentions manuelles

### Que peut-on voir sur la photo ?

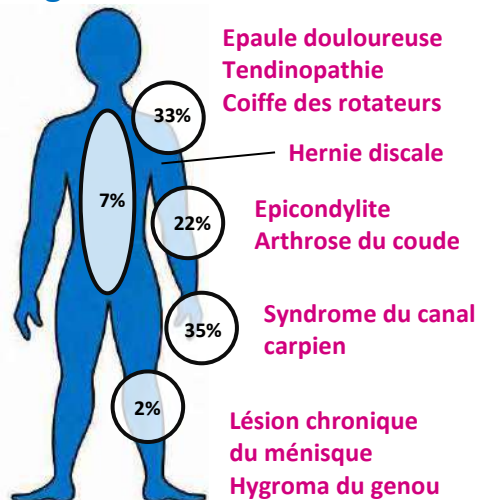
- Un salarié levant une charge en effectuant les **bons gestes** :
  1. Charge au plus proche de son centre de gravité
  2. Prise ferme et posture stable
  3. Bras tendus, l'opérateur soulève la charge à la force des membres inférieurs
  4. Dos maintenu dans sa courbure naturelle
- L'opérateur est équipé de ses EPI : gants de manutention afin d'assurer une bonne prise sur la charge et chaussures de sécurité en cas de chute de la charge

### Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

**82% des maladies professionnelles sont des troubles musculo-squelettiques (TMS) dans l'industrie du béton (données 2021)**

#### Siège des TMS



Les manutentions manuelles sont souvent caractérisées par :

- du **port de charges**
- des **postures contraignantes**
- des **gestes répétitifs**

Ce sont autant de pratiques augmentant les risques de TMS.

**Les manutentions manuelles sont responsables de plus de 50% des accidents du travail dans l'Industrie du Béton**

*Est-ce que je ressens régulièrement une gêne, des fourmillements ou des douleurs aux articulations ?*

*Mon travail comprend-il des gestes répétitifs ?*

*Mon travail comprend-il des efforts physiques importants ou des postures contraignantes ?*

**Si la réponse à l'une de ces questions est OUI, mon travail m'expose probablement aux TMS**

## Manutentions manuelles

### Animation du Quiz sécurité



### Quiz corrigé

1. Un accident de travail sur 2 est lié aux manutentions manuelles ?

- A. **Vrai**  
B. ~~Faux~~

*Gestes répétitifs, port de charges lourdes, postures contraignantes, l'exposition aux vibrations, le travail statique prolongé sont autant de situations pouvant abîmer les articulations, les muscles, les nerfs, les tendons et les ligaments...*

2. Que signifie TMS ?

- A. **Troubles musculo-squelettiques**  
B. ~~Technique de mise en sécurité~~

*Les Troubles Musculo Squelettiques sont dus à un déséquilibre entre les capacités du corps humain et les contraintes auxquelles on l'expose. Ce sont des affections touchant les articulations, les muscles, les nerfs, les tendons, les ligaments et les vaisseaux sanguins. Les zones les plus touchées dans l'IB sont les épaules, les bras et les mains.*

3. La charge me paraît trop lourde :

- A. ~~Si je fais les bons gestes, j'y arriverai~~  
B. **Je demande de l'aide à un collègue**

*Avant de porter une charge, je l'évalue. Si la charge est lourde ou de préhension difficile, j'utilise en priorité une aide mécanisée. Si ce n'est pas possible et que la charge le permet, nous la soulevons à plusieurs.*

4. Je fais un travail physique, c'est normal d'avoir un peu mal au dos :

- A. ~~Vrai~~  
B. **Faux**

*Avoir un peu mal au dos aujourd'hui, c'est avoir très mal demain. Il n'y a pas de fatalité, même dans les métiers exigeants physiquement, les évolutions techniques et organisationnelles sont là pour gommer le plus possible les contraintes menant aux TMS.*

**Face aux TMS, à qui s'adresser ?**

<https://www.mortel-ton-taf.fr/html/tms.html>

## Manutentions manuelles

### Comment prévenir les risques liés aux manutentions manuelles ?

***Si possible, ajustez la hauteur de votre poste de travail pour éviter le travail au niveau du sol ou les bras en l'air***

- Lorsque cela est possible, **ajustez la hauteur** de votre poste de travail pour ne pas avoir à vous baisser ou à travailler les bras au-dessus des épaules.
- Divers moyens pour y arriver : utiliser une pile de palettes, tréteaux, tables, marchepieds, Plateforme Individuelle Roulante...

**Attention à la stabilité de ce que vous surélevez !**



### ***Ayez conscience de vos limites personnelles***

- **Respectez vos capacités physiques** : si une charge vous semble trop lourde, utilisez des équipements d'aide à la manutention ou portez à plusieurs
- Apprenez à **reconnaître les signes de fatigue** : la fatigue musculaire réduit l'efficacité et augmente les risques d'accident. Parmi les signes on retrouve :
  - Douleurs musculaires
  - Perte de force
  - Manque de coordination

**Pauses régulières et rotation des tâches permettront à votre corps de mieux récupérer !**

Évaluez votre forme physique quotidienne (qualité du sommeil, niveau de stress, ...) et prenez des précautions supplémentaires si besoin.

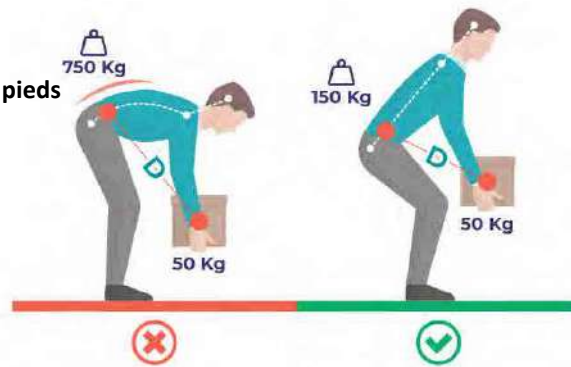
### ***Utilisez les moyens de manutention mis à disposition***

- **Privilégiez les outils d'aide à la manutention** manuelle s'ils existent et sont disponibles :
  - **Diable**
  - **Chariot**
  - **Palan**
  - **Pont roulant**
  - **Transpalette**
  - **Palonnier**
  - **Pince**
  - **Bras manipulateur**

## Manutentions manuelles

**Utilisez les principes d'économie d'effort pour manutentionner**

- ① Évaluez la charge
- ② Approchez-vous de la charge
- ③ Stabilisez votre corps en écartant les pieds
- ④ Pliez les jambes
- ⑤ Gagnez le dos
- ⑥ Gardez les bras tendus
- ⑦ Prenez la charge à pleines mains
- ⑧ Utilisez la force des jambes
- ⑨ Utilisez votre élan



Si possible, **fractionnez les charges trop lourdes** en plusieurs charges plus petites

**Soulevez à 2 si nécessaire et de manière coordonnée**

- **Portez les charges à deux**, voire plus si nécessaire
- Démarche à suivre :
  - Désignez un **chef de manœuvre**
  - Expliquez les **techniques** que l'on va employer
  - Employez des **ordres simples** « Es-tu prêt ? », « Prêt » « On lève »
  - Sur une charge longue, le plus petit des salariés doit se trouver à l'avant dans le sens de la marche

**Echauffez-vous avant la prise de poste et les efforts physiques**

**Les sportifs s'échauffent avant l'effort, pourquoi pas vous ?**

- Lors de la prise de poste, les **muscles sont froids** et sont plus sensibles aux blessures
- S'échauffer augmente légèrement le **rythme cardiaque**, la **température corporelle**, **assouplit** les muscles et les articulations
- Quelques mouvements lents de rotation suffisent : tête, épaules, coudes, poignets, bassin, genoux, chevilles puis courbez et relevez doucement le dos, ...

## Manutentions manuelles

***Rangez vos outils et accessoires de manière à éviter de vous baisser pour les ramasser***

Sur une journée, se baisser 10 fois pour ramasser ses outils n'aura que peu d'impact. Rapporté à une carrière complète, cela revient à se baisser environ 90 000 fois.

Rangez vos outils, votre dos vous remerciera !

L'intérêt de ranger ses outils et accessoires revêt nombre d'autres intérêts :

- Des outils usés ou émoussés augmentent le **risque de blessures** et l'effort qu'il faut déployer
- Des outils à portée de main augmentent l'**efficacité** et la **productivité**

Des outils laissés au sol peuvent conduire à des **chutes**

### Ressources à disposition :

**Vidéo FIB - CERIB**


Scannez le QR ou rdv sur [Instant Prévention sur Vimeo](#)





## Manutentions manuelles

Site web INRS – Mortel ton taf – Les TMS	Dépliant – Pôle santé travail – La manutention manuelle	Dépliant INRS – Les lombalgies, les comprendre, les prévenir	Dépliant INRS – Les TMS, tous concernés
			

Vidéo PREVEDIA – Les TMS	Vidéo SIST BTP – Les TMS	Vidéo ASMT – Les TMS
		

## Manutentions manuelles

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Effectif habituel de l'équipe : \_\_\_\_

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration...			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	Que peut-il arriver aux personnes ?	Pourquoi fait-on comme cela ?	Comment faudrait-il faire ?

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

## Chargement

### C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés
- Présentez succinctement le calendrier  
Chaque mois il y a :
  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent



**Sécuriser le chargement,  
c'est éviter l'accident !**

### Quelques conseils d'animation

#### AVANT



- Faites une **première lecture** et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse...

#### PENDANT

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer
- **Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs**
- Parlez clairement, haut et fort
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**
- Veillez à ce que chacun **participe** et encouragez les suggestions
- Vérifiez que les messages sont **compris** en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir
- **Synthétisez** les idées d'amélioration des participants dans le tableau (dernière page)
- Respectez le **timing** prévu : restez centré sur le sujet



#### APRES



- **Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.**

## Chargement

### Que peut-on voir sur la photo ?

- Un cariste est en train de charger un camion à l'aide d'un chariot élévateur
- Durant le chargement, le chauffeur reste à proximité de sa cabine. Il est ainsi éloigné de la **zone d'évolution du chariot élévateur** durant toute l'opération de chargement.
- Le chauffeur porte des EPI adaptés : chaussures de sécurité, casque de sécurité et gilet haute visibilité (des gants seront nécessaires lors de l'arrimage).

### Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

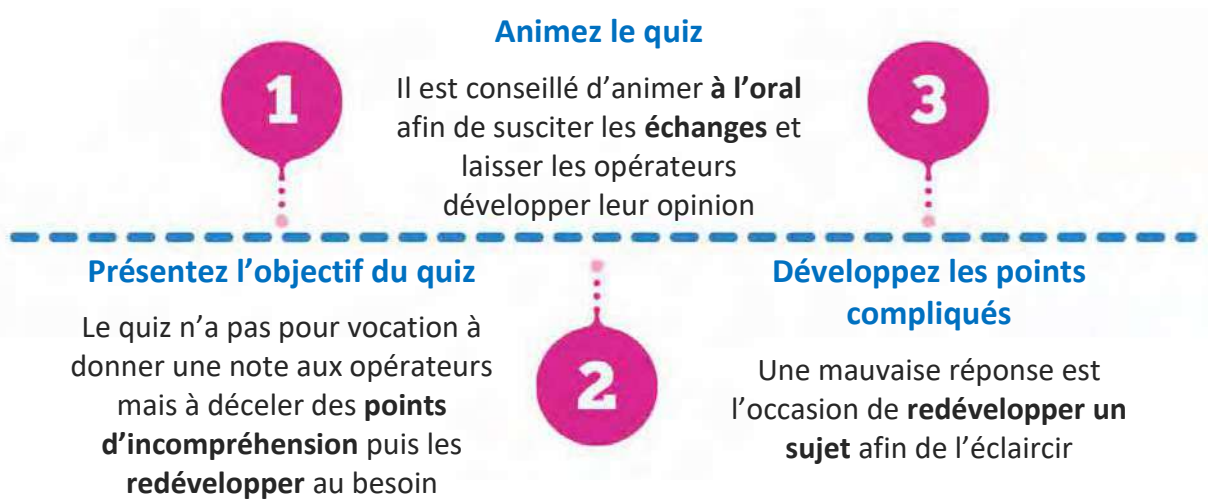
- Les opérations de chargement et de transport sont régulièrement en cause dans des presque-accidents ou accidents qui peuvent être graves (corporels ou matériels) :
  - Des risques sont présents pendant les phases de chargement / calage / arrimage et transport des produits
  - Les chauffeurs, les caristes ou pontiers et les usagers de la route (piétons, véhicules) peuvent être exposés au risque de **chute ou d'écrasement** par des produits
  - Des risques sont également présents lors de la **livraison et du déchargement** des produits
  - En 2017, un chauffeur a **perdu la vie** lors d'une opération de chargement de produits sur un site de l'IB
- Une fois le camion parti, le chargement reste sous la **(co)responsabilité** de celui qui a commandé le transport (même lorsque l'arrimage est à la charge du transporteur...)
- En France, **20 %** des accidents de camions peuvent être imputés à un défaut d'arrimage

### Quels sont les risques liés à l'expédition des produits ?

- **Risques liés aux engins de manutention – Collision, Ecrasement** | Causes : manque de visibilité, vitesse excessive, non-respect des distances de sécurité, piéton derrière le chariot, erreur de manipulation ...
- **Chute d'une charge** | Causes possibles : Déplacement du chariot avec charge en hauteur, rupture due au mauvais état des appareils et accessoires de levage (crochets, élingues ...), instabilité de la charge...
- **Ecrasement par une charge en mouvement** | Causes possibles : positionnement entre la charge et un obstacle (produit, tablier ...), non-respect des distances de sécurité, mouvement trop rapide de la charge, individu se plaçant sous la charge ou venant déplacer un bois de calage entre le plateau et le produit au moment où le cariste pose la charge, erreur de manipulation...
- **Chute de hauteur (plateau)** | Causes possibles : utilisation de moyens d'accès inadaptés ou en mauvais état, sol instable, saut pour descendre du plateau, non-utilisation des passerelles, quais ou échelles sécurisées...
- **Chute d'objet lors du transport** | Causes possibles : mauvais arrimage, mauvaise répartition des charges, mauvais placement des équerres, conditions météo (plateau gelé, vent...), mauvais état du véhicule ou des sangles...

## Chargement

### Animation du Quiz sécurité



### Quiz corrigé

1. **Une fois le camion parti, le chargement n'est plus du tout sous la responsabilité de celui qui a commandé le transport :**

A. ~~Vrai~~  
B. Faux

Une fois le camion parti, le chargement reste sous la **(co)responsabilité** de celui qui a commandé le transport (même lorsque l'arrimage est à la charge du transporteur...)

2. **Lors du chargement du camion, le chauffeur doit rester très proche du chariot élévateur afin de le guider au mieux :**

A. ~~Vrai~~  
B. Faux

Lors du chargement des produits, toute personne doit être hors de la **zone de manœuvre** du chariot élévateur ou pont roulant. Le chauffeur doit rester dans le **champ de vision** du cariste ou du pontier.

Le chauffeur doit attendre le **feu vert** du cariste / pontier pour commencer à effectuer l'arrimage.

3. **Le chauffeur peut passer sous la charge à la condition que ça ne dépasse pas quelques secondes :**

A. ~~Vrai~~  
B. Faux

Personne ne doit se trouver sous la charge, ni de l'autre côté du camion pendant un chargement. L'interdiction est valable pour **n'importe quelle durée**. Une chute de charge ne prévient pas et peut arriver à n'importe quel moment, **ne comptez jamais sur le facteur chance !**

4. **Je vois des sangles en mauvais état :**

A. Je préviens le chauffeur ainsi que mon responsable  
B. ~~Ce n'est pas mon camion...~~

En cas de sangle/chaîne d'arrimage détériorée ou toute autre anomalie, prévenez tout de suite votre **responsable** et **ne laissez pas partir le camion**. Compte-tenu des conséquences que cela pourrait causer sur la chaussée ou sur un piéton, l'expéditeur pourrait être reconnu **responsable en cas d'accident**.

## Chargement

### Comment éviter un accident lors du transport des produits ?

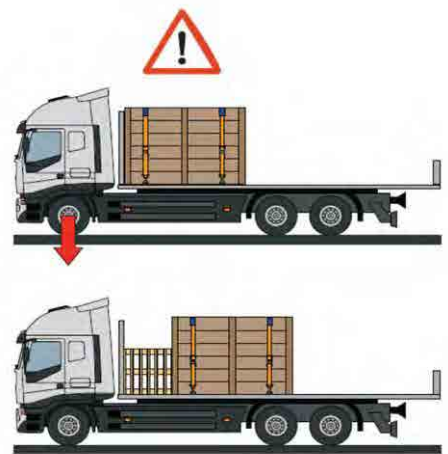
[Posez la question au groupe, les éléments du tableau sont donnés pour compléter la discussion]

#### Préparez l'ordre des pièces et leur répartition sur le camion

- Dans la mesure du possible, charger les produits **sans aucun vide** entre eux et en les calant **contre le tablier**. Idéalement la distance entre les produits doit être inférieure à **une dizaine de cm**

**Une charge de 100 kg transportée sur un camion, en cas de collision avec un obstacle à 40 km/h, génère un impact équivalent à une masse de 6 tonnes. A 80 km/h, c'est l'équivalent de 24 tonnes !**

- Les produits les plus lourds seront chargés en premier, les moins lourds (ou déformables) au-dessus
- Attention à l'empilement de produits : **plus c'est haut, plus c'est instable !** Des restrictions de circulation peuvent s'appliquer **au-delà de 4,30m** depuis le sol. Chargement d'objets divisibles déconseillé **au-delà de 4m** depuis le sol
- Le chargement ne doit pas dépasser la largeur du plateau et **2,55 m**, sinon il rentre dans le cadre du transport exceptionnel



**Dépassement arrière autorisé jusqu'à 3 m. Signalisation réfléchissante obligatoire au-delà d'1m**

- La **Charge Utile** du véhicule doit être respectée pour éviter une surcharge (totale ou par essieu)

**Charge Utile = Poids Maximal Autorisé (Poids à Vide Tracteur + Remorque) – (Poids chauffeur, accessoires, ...)**

- **Charge par essieu :**

Véhicule articulé PTRV < 40 t	Véhicule articulé PTRV ≥ 40 t
Essieu isolé (tracteur, moteur) : 13 t	Essieu isolé (tracteur, moteur) : 12 t
Essieu arrière tridem : 31,5 t	Essieu arrière tridem : 27 t

## Chargement

### *Veillez à ce que le chauffeur reste éloigné pendant le chargement*

- Lors du chargement des produits, le chauffeur (comme toute autre personne) doit être **hors de la zone de manœuvre** du chariot élévateur ou du pont roulant. Risque accru pour les chargements à 2 chariots.
- Il doit rester dans le **champ de vision** du cariste ou du pontier. Vêtement haute visibilité recommandé
- Il doit attendre le **feu vert du cariste** / pontier pour commencer à effectuer l'arrimage.
- **Personne ne doit se trouver sous la charge, ni de l'autre côté du camion pendant un chargement.**
- **Personne ne doit se trouver entre la charge en mouvement et un élément fixe (plateau, produit ...)**



### *Signalez immédiatement toute anomalie ainsi que tout comportement anormal du chauffeur*

- Veillez au bon état (idéalement **AVANT** que le chargement ne soit réalisé) :
  - du plateau du camion « **Ce n'est pas mon camion mais je vérifie tout de même !** »
  - des **sangles ou chaînes d'arrimage**, ainsi que leur présence en nombre suffisant
  - des **équipements de levage**, le cas échéant
  - des équipements de protection individuelle du chauffeur (chaussures, casque, gants, vêtement HV...)

**Si vous constatez une situation anormale (sur le camion, le chargement, l'arrimage, le comportement du chauffeur...), prévenez tout de suite votre responsable et ne laissez pas partir le camion. Compte-tenu des conséquences que cela pourrait causer sur la chaussée ou sur un piéton, l'expéditeur pourrait être reconnu responsable en cas d'accident.**

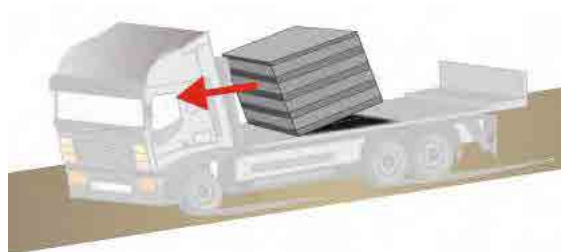


## Chargement

### Vérifiez le calage et l'arrimage du chargement

- **Tout produit, qu'il soit lourd ou léger, encombrant ou non, doit être calé et sangle afin qu'il ne puisse pas bouger lors du transport.**
- Le camion ne doit pas être déplacé, même à l'intérieur du site, avant que le chargement soit arrimé
- Perdre un produit sur la route nécessite de le ramasser, de payer les frais de réparation de la chaussée, de renvoyer à nouveau un produit au client ... Imaginez qu'un produit tombe sur une personne ou une voiture.
- Interdiction d'utiliser une sangle avec un nœud, un trou ou lorsqu'elle est abîmée (déchirure apparente).
- S'il y a des arêtes vives, les sangles doivent être protégées (équerres, coins, fourreaux...).

*Pour les éléments de petite taille ou de format irrégulier, le sangle doit être doublé ou du moins augmenté selon les cas si les produits ne sont ni cerclés, ni housés...*



### Ressources à disposition :

#### Vidéo FIB - CERIB

Scannez le QR ou rdv sur  
[Vidéos sécurité sur Vimeo](#)



## Chargement

### FIB / CERIB - Guide des bonnes pratiques sur l'arrimage et le transport des produits en béton



- Site Internet de la FIB, rubrique Publications (espace adhérents)
- Site internet du CERIB, rubrique Expertises > Outils HSE > Guide et trames (espace clients)

### Outil INRS - Calcul de résistance d'un arrimage



### Aide-mémoire IRU – Arrimage sécurisé des charges



### Vidéo OPPBTP – Déclic arrimage



## Chargement

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Effectif habituel de l'équipe : \_\_\_\_

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration...			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	Que peut-il arriver aux personnes ?	Pourquoi fait-on comme cela ?	Comment faudrait-il faire ?

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

## Ordre, Rangement, Propreté

### C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés
- Présentez succinctement le calendrier  
Chaque mois il y a :
  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent



Ordre, rangement, propreté

### Quelques conseils d'animation

#### AVANT



- Faites une **première lecture** et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse...

#### PENDANT

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer
- **Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs**
- Parlez clairement, haut et fort
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**
- Veillez à ce que chacun **participe** et encouragez les suggestions
- Vérifiez que les messages sont **compris** en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir
- **Synthétisez** les idées d'amélioration des participants dans le tableau (dernière page)
- Respectez le **timing** prévu : restez centré sur le sujet



#### APRES



- **Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.**

## Ordre, Rangement, Propreté

### Que peut-on voir sur la photo ?

- On peut voir un opérateur de l'industrie du béton en train de ranger une clé plate sur un « **shadow board** ». Ce sont des panneaux sur lesquels des outils sont rangés à des emplacements précis, souvent délimités par des contours ou des ombres pour indiquer où chaque outil doit être replacé après utilisation.
- De nombreuses solutions, dont les « shadow boards » font partie, permettent une **standardisation** des postes de travail. Cette standardisation contribue à un **maintien de l'ordre et du rangement**.

N'oubliez pas de visionner la vidéo prévention associée en scannant le QR code présent sur la photo du calendrier !

### Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- Un poste de travail **mal organisé** peut rapidement devenir **encombré** : outils dispersés, débris de béton et de ferraille au sol, planches de coffrage, huiles, chevrons et divers accessoires s'accumulent sans vigilance. Cet encombrement entraîne plusieurs risques :
  - **Sécurité** : La présence d'obstacles ou d'éléments glissants augmente le risque de **chute de plain-pied**. De plus, le besoin fréquent de se pencher pour ramasser des outils favorise l'apparition de **troubles musculosquelettiques** (TMS)
  - **Conditions de travail & Productivité** : Un environnement désorganisé génère frustration, **perte de temps** à chercher le matériel, **précipitation** pour compenser les retards et usure prématurée des équipements. Cela impacte également le moral et la satisfaction des employés
  - **Qualité** : Un espace de travail en désordre accroît les **risques d'erreurs** lors des assemblages, compromettant la qualité des réalisations
- Souvent négligées, les **chutes de plain-pied** (trébuchements, glissades, chutes dans un escalier...) constituent une cause majeure d'accidents du travail. En 2023, elles ont représenté **10 % des accidents entraînant un arrêt d'au moins 4 jours** dans l'industrie du béton.
- Un espace de travail propre et bien organisé offre un cadre plus agréable, tant sur le plan visuel que professionnel, contrairement à une zone encombrée où chaque pas nécessite une vigilance constante.
- L'état de rangement et de propreté d'un espace de travail reflète l'**image de l'entreprise**. Un environnement désordonné peut laisser une impression négative auprès des clients, partenaires, fournisseurs, assureurs et même des futurs talents.

*Détaillez un accident / incident survenu dans l'entreprise lié à une chute de plain-pied par exemple causée par un manque d'ordre, de rangement ou de propreté*

## Ordre, Rangement, Propreté

### Animation du Quiz sécurité



### Quiz corrigé

- |  |   |
|--|---|
| <p>1. <b>Moins de 10% des accidents du travail sont dus à des chutes de plain-pied</b></p> <p>A. <del>Vrai</del><br/>B. <b>Faux</b></p>  | <p>En 2023, exactement <b>10% des AT</b> sont dus à des chutes de plain-pied. Un défaut de <b>rangement au sol</b> occasionne une augmentation des chances de glisser / trébucher</p>   |
| <p>2. <b>Un poste de travail judicieusement rangé peut diminuer les risques de TMS</b></p> <p>A. <b>Vrai</b><br/>B. <del>Faux</del></p>  | <p>Ramasser des outils par terre de manière fréquente augmente les risques de TMS. Les TMS représentent quasiment <b>90% des maladies professionnelles</b> dans l'IB</p>  |
| <p>3. <b>Garder mon poste de travail rangé fait partie de mon métier :</b></p> <p>A. <b>Vrai</b><br/>B. <del>Faux</del></p>  | <p>Du simple savoir-être pour certains, un obstacle pour d'autres, un poste de travail doit toujours être restitué rangé et propre en fin de journée. Cela vaut d'autant plus pour les <b>équipes alternantes successives</b></p> |
| <p>4. <b>De manière générale, il vaut mieux ranger les outils :</b></p> <p>A. <del>Au sol, là où je les ai trouvés la dernière fois</del><br/>B. <b>A hauteur afin de ne plus avoir à me pencher pour les ramasser</b></p> | <p>Que ce soient des outils, des matériaux ou des machines, plus il y en a à hauteur, mieux votre dos se portera !</p>  |

## Ordre, Rangement, Propreté

### Comment favoriser la vigilance partagée ?

***Pour votre sécurité, gardez votre poste de travail propre et ordonné.  
Rangez dans des zones identifiées et accessibles.***

- Maintenez votre espace de travail organisé pour votre confort en éliminant ce qui est inutile ou obsolète.
- **Attribuez des emplacements spécifiques** aux outils de votre poste de travail. L'étiquetage ou la signalisation des zones de rangement facilite le rangement, en particulier lors d'un travail en équipes successives.
- Rangez les outils à leur emplacement habituel après leur utilisation et nettoyez-les si besoin.
- Un outil bien rangé est plus facile à retrouver, réduisant ainsi le stress, l'agacement et le **risque d'accidents**. Pensez également à stocker les matériels et matériaux lourds en tenant compte de la résistance du support. Pour les charges lourdes sur racks de stockage, référez-vous à la plaque de charge.



**Shadow board**

***Ne laissez pas des outils, tuyaux, câbles ou déchets à même le sol.***

- Un sol encombré augmente le **risque de chute** ! Veillez à ranger régulièrement tout ce qui pourrait l'obstruer, comme les tuyaux, planches, chevrons, outils, déchets ou chutes d'armatures.
- De manière générale, cherchez toujours à régler le problème **à la source**. Par exemple, repérez et réduisez les sources de déchets récurrents (tapis béton, gravats, fuite ou accumulation d'huile, rebuts...) et mettez en place des récipients (bennes, bac de rétention...) pouvant récupérer ces déchets au plus près. Ces récipients doivent pouvoir être manutentionnés facilement (par transpalette, chariot, pont roulant, sur roulettes, avec poignées...).
- Si votre poste de travail n'est pas équipé de bennes ou récipients pour l'évacuation des déchets, demandez-en et respectez les consignes de tri.
- Pensez à optimiser l'organisation de votre espace : les outils, chaînes ou équipements de protection individuelle posés au sol peuvent-ils être placés à hauteur (desserte, chariot, étagère, rack...) pour réduire les **risques de troubles musculo-squelettiques** (TMS) ?
- Vérifiez la tension, le centrage et l'étanchéité des convoyeurs à béton afin d'éviter les débordements et la chute de matériaux au sol.

## Ordre, Rangement, Propreté

### *N'encombrez pas les voies de circulation et les escaliers.*

- Les **voies de circulation** ne doivent pas être encombrées. N'y stockez pas du matériel ou des produits.
- Risque de chute de plain-pied mais aussi de collision avec les chariots.
- Pour des raisons évidentes de sécurité, les extincteurs, RIA, boutons d'arrêt d'urgence, poteaux incendie ... doivent toujours être **accessibles et visibles**.
- L'encombrement des sorties de secours peut être dramatique en cas de besoin.
- Les escaliers doivent toujours être à **100% dégagés**. Les caillebotis doivent être propres et fixés à leur plateforme.

### *Balisez et signalez les dangers si vous ne pouvez pas les éliminer immédiatement.*

- Si vous ne pouvez pas l'éliminer immédiatement, **signalez-le(s) danger(s)** par de la rubalise ou des cônes de chantier et informez vos collègues. C'est la première mesure nécessaire et obligatoire pour avertir immédiatement d'un danger.
- Cependant, sur le long terme, cette solution n'est pas suffisante pour éviter l'accident. Votre rôle est de faire **remonter le risque** et potentiellement de contribuer à sa résolution.



### *Ranger et nettoyer votre poste fait partie de votre travail.*

- Le rangement et le nettoyage du poste font **partie intégrante du travail** de chacun, au même titre que la production.
- Ranger, c'est aussi une marque de **respect** pour les collègues qui vont prendre la relève. C'est bien plus agréable si chacun fait sa part.
- Cela préserve votre environnement de travail et garde en bon état les équipements.
- Vous pouvez faire des propositions pour mieux ranger vos équipements (supports, armoires, racks, enrouleurs ...).

**Ordre, Rangement, Propreté**

**Ressources à disposition :**

Vidéo FIB - CERIB	
<p>Scannez le QR ou rdv sur <a href="#">Instant Prévention</a> sur <a href="#">Vimeo</a></p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;"> <p style="background-color: #0070c0; color: white; padding: 2px;">VOIR LA VIDÉO</p>  </div>	

Affiche INRS – A877 – N'encombrons pas les sols	Affiche OPPBTP – Balayer, nettoyer, c'est une chute évitée	Vidéo PREVEDIA – Chutes de plain-pied
		

## Ordre, Rangement, Propreté

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Effectif habituel de l'équipe : \_\_\_\_

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

### Observations, commentaires, idées d'amélioration...

Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	Que peut-il arriver aux personnes ?	Pourquoi fait-on comme cela ?	Comment faudrait-il faire ?

### Suites données aux commentaires et idées des mois précédents

Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

## Elingage et manutention de charges

### C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés
- Présentez succinctement le calendrier  
Chaque mois il y a :
  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent



**N'ayez pas à supporter le poids d'un accident**

### Quelques conseils d'animation

#### AVANT



- Faites une **première lecture** et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse...

#### PENDANT

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer
- **Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs**
- Parlez clairement, haut et fort
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**
- Veillez à ce que chacun **participe** et encouragez les suggestions
- Vérifiez que les messages sont **compris** en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir
- **Synthétisez** les idées d'amélioration des participants dans le tableau (dernière page)
- Respectez le **timing** prévu : restez centré sur le sujet



#### APRES



- **Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.**

## Elingage et manutention de charges

### Que peut-on voir sur la photo ?

- Un pontier en train de réaliser une opération de levage d'un élément préfabriqué en béton à l'aide d'un pont roulant.
- Le pontier se trouve éloigné de la charge et porte ses EPI : vêtements haute visibilité, casque de sécurité, chaussures de sécurité. Le chauffeur du camion n'est pas visible, l'opération se déroule vraisemblablement **sans coactivité**.

**N'oubliez pas de visionner la vidéo prévention associée en scannant le QR code présent sur la photo du calendrier !**

### Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

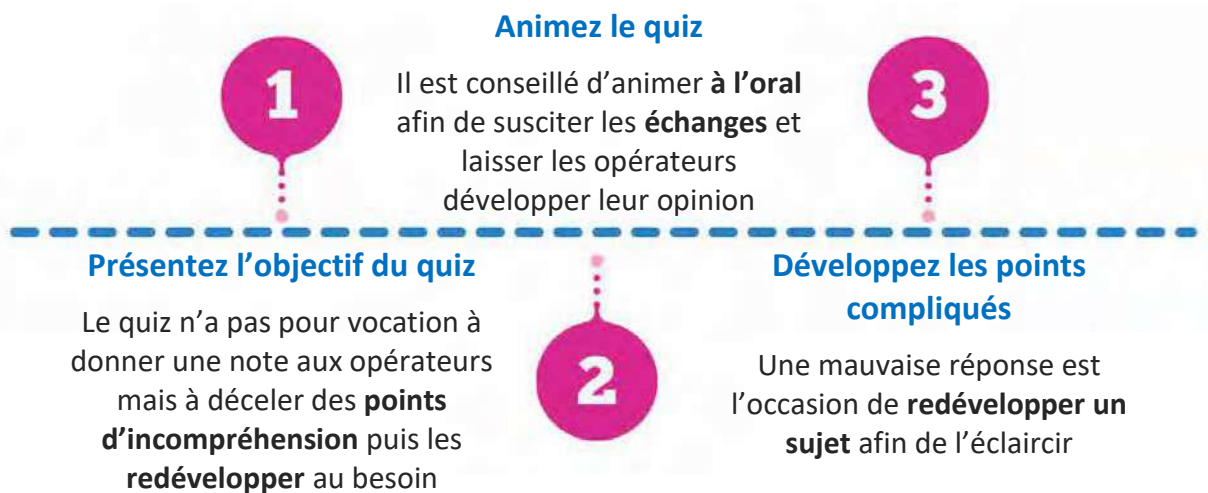
- Depuis 2007, **10 accidents mortels** ont été recensés lors de manutentions mécaniques dans la profession
- La manutention mécanisée (pont roulant, palan, chariot élévateur, ...) représente une **part importante des accidents** dans l'IB.
- Le **poids élevé** des produits manutentionnés rend chaque accident **grave voire mortel**.
- Même une charge correctement élinguée peut chuter en raison de **défaillances** : rupture d'un point d'ancrage, d'un accessoire, ou panne de l'équipement de levage.
- La **grande majorité de ces accidents auraient pu être évités** si des règles de sécurité simples mais essentielles avaient été appliquées.

### Quels sont les risques lors de l'élingage ?

- **Décrochage** de la charge, notamment par absence ou dysfonctionnement du linguet de sécurité  
*Le décrochage de la charge est la cause la plus fréquente d'accident*
- **Basculement, chute**  
*Mauvais alignement du centre de gravité, mauvais état du sol ou palette en mauvais état*
- **Rupture** des élingues ou autres accessoires de levage  
*Les élingues textiles sont les plus exposées aux ruptures, souvent par le réemploi d'élingues en mauvais état ou l'absence de contrôle visuel*
- **Coincement** de la main entre la charge et l'accessoire de levage  
*Provient principalement d'un défaut de communication entre l'élingueur et le conducteur*
- **Chute** de l'élingueur lors de l'accrochage ou du décrochage de la charge
- **Écrasement** entre la charge et un élément fixe (moule, machine, poteau, mur, sol...)
- **Heurt** à la tête par la charge manipulée ou par l'accessoire de levage à hauteur d'Homme

## Elingage et manutention de charges

### Animation du Quiz sécurité



### Quiz corrigé

**1. Une charge :**

- A. ~~Ne peut pas tomber si elle est bien accrochée~~
- B. Peut tomber suite à une rupture du point d'ancrage ou de l'accessoire de levage

*Même si la charge est bien accrochée, que le linguet de sécurité est bien enclenché, une chute de charge peut se produire : rupture du point d'ancrage, de l'accessoire de levage, d'une élingue ou d'une chaîne.*

**2. Je dois vérifier l'état du matériel de levage avant chaque utilisation :**

- A. Vrai
- B. ~~Faux~~

*Les appareils de levage ainsi que des accessoires de levage tels qu'élingue, palonnier, pince auto-serrante, aimant, ventouse, clé de levage... doivent faire l'objet de vérifications périodiques et avant toute utilisation. Ils ont pu être abîmés pendant la dernière utilisation ou mal stockés et détériorés.*

**3. Que signifie CMU ?**

- A. Charge maximale d'utilisation
- B. ~~Charge minimale d'utilisation~~

*La CMU désigne la charge maximale qui peut être supportée en toute sécurité sans risque de rupture ou de déformation permanente.*

**4. Je peux avoir un angle d'elingage supérieur à 90° si je suis inférieur à la CMU :**

- A. ~~Vrai~~
- B. Faux

*Plus l'angle formé est grand, plus la force de compression est importante. Il convient donc de respecter les angles d'elingage recommandés (toujours < 90° et 60° max recommandé) et d'assurer la stabilité de la charge durant le levage*

## Elingage et manutention de charges

### Comment réaliser l'élingage et les manutentions de charge en sécurité ?

#### **Prenez connaissance du poids de la charge et le cas échéant du mode opératoire de levage**

- Le choix de l'appareil de levage va dépendre du poids de la charge que l'on comparera à la **CMU** : pont roulant, semi-portique, chariot élévateur, etc.
- L'information sur la capacité de charge maximale doit être clairement affichée sur chaque matériel
- Le choix des **caractéristiques de l'élingue** nécessite également de connaître la masse de la charge ainsi que la position de son centre de gravité
- Le poids de la charge peut être majoré de façon plus ou moins importante par un **effort additionnel** engendré par l'adhérence de la charge au sol (résistance au démoulage, boue, gel, ...)
- Si un **mode opératoire** existe, notamment pour la manutention de charges importantes et/ou de formes particulières, il convient de le respecter

#### **Respectez les charges maximales d'utilisation des équipements et accessoires de levage**

- La CMU est exprimée en Kg ou daN et doit apparaître sur l'élément de levage (élingue, câble, chaîne et autres accessoires de levage)
- La CMU est définie comme suit : l'élément de levage est testé en charge jusqu'à rupture et on y applique un **coefficient d'utilisation** qui est défini par rapport à une force de rupture

*Exemple : un câble rompt à 10 tonnes, son coefficient d'utilisation étant de 5, sa CMU sera de 2 (10 tonne /5)*

**La charge suspendue ne doit jamais dépasser la CMU de l'équipement / accessoire de levage ou la somme des CMU s'il y en a plusieurs en jeu**

## Elingage et manutention de charges

### Vérifiez le bon état des accessoires de levage avant utilisation, rangez-les après

- Vérifiez l'état du matériel avant utilisation, **jetez immédiatement** les accessoires usés / déchirés / déformés
- Vérifiez le marquage : **numéro d'identification**, **CMU** et **marquage CE**
- Ne laissez pas traîner les accessoires au sol, ils risquent de s'abîmer. Rangez-les après utilisation
- Au fil du temps, les élingues textiles provenant de la fourniture des matières premières (armatures) s'accumulent sur les parcs et dans les ateliers. Des tours peuvent être organisés pour vérifier la présence de ces élingues et leur état
- Les accessoires au sol peuvent provoquer des chutes par trébuchement ou des douleurs lombaires en les ramassant



**Les appareils de levage ainsi que des accessoires de levage tels qu'élingue, palonnier, pince auto-serrante, aimant, ventouse, clé de levage... doivent faire l'objet de vérifications périodiques**

Voir mémento de l'élingueur de l'INRS : <https://www.inrs.fr>

Voir vidéo : contrôler ses élingues (chaines) : <https://www.youtube.com>

### Respectez les angles d'elingage préconisés et assurez la stabilité de la charge

- **Idée reçue** : « les coefficients appliqués permettent une grande marge de manœuvre quant à un dépassement de la CMU » **Faux** : d'autres forces s'appliquent très généralement

En plus des potentiels **efforts additionnels** engendrés par l'adhérence de la charge au sol (exemple : résistance au démoulage), suivant l'angle auquel est soumis un élément de levage durant la manutention, une **force de compression** s'ajoute au poids de la charge

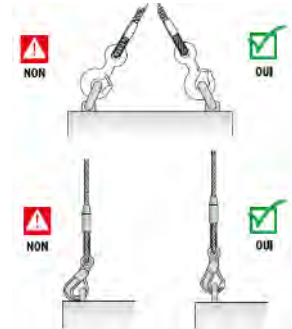
**Plus l'angle formé est grand, plus la force de compression est importante. Il convient donc de respecter les angles d'elingage recommandés (toujours < 90° et 60° max recommandé) et d'assurer la stabilité de la charge durant le levage**

- **Équilibrez** toujours la charge, assurez sa stabilité :
  - les points d'accrochage des élingues doivent se situer au-dessus du **centre de gravité** de la charge
  - le centre de gravité de la charge doit se situer à la verticale du crochet de l'appareil de levage

## Elingage et manutention de charges

**Orientez les crochets vers l'extérieur et vérifiez les linguets de sécurité**

- Positionnez les becs des crochets avec l'**ouverture vers l'extérieur** du produit. Ainsi, les forces sont déplacées vers le siège du crochet et non vers le bec
- Vérifiez la bonne fermeture des **linguets de sécurité**  
Pour les crochets à verrouillage automatique, il conviendra de vérifier en plus du verrouillage du linguet, le **jeu d'ouverture** qui doit rester dans les tolérances spécifiques du fabricant



Voir autre vidéo « contrôler son élingue » :

<https://www.youtube.com/watch?v=gPbuuAXvvrU>

**Communiquez avec vos collègues afin d'éviter toute présence sous la charge**

- Comme toute opération dangereuse, les manutentions de charges se préparent et il convient notamment de :
  - Reconnaître le parcours qui sera effectué
  - Dégager les allées de circulation et le lieu de dépose de la charge
  - Prévenir ses collègues afin d'éviter tout risque de coactivité / passage sous la charge
- (Conducteur) Ne faites jamais passer la charge **au-dessus du personnel** et maintenez un **contact visuel avec la charge** déplacée
- (Conducteur) Suivez toujours la charge déplacée, **ne la précédez pas**, afin de garder une parfaite vision de la charge en mouvement et **anticipez** la présence d'obstacles et/ou de collègues
- Ne vous positionnez **jamais sous une charge** que ce soit le corps entier ou simplement une main ou un pied



## Elingage et manutention de charges

### *Ne vous placez pas entre la charge et un obstacle*

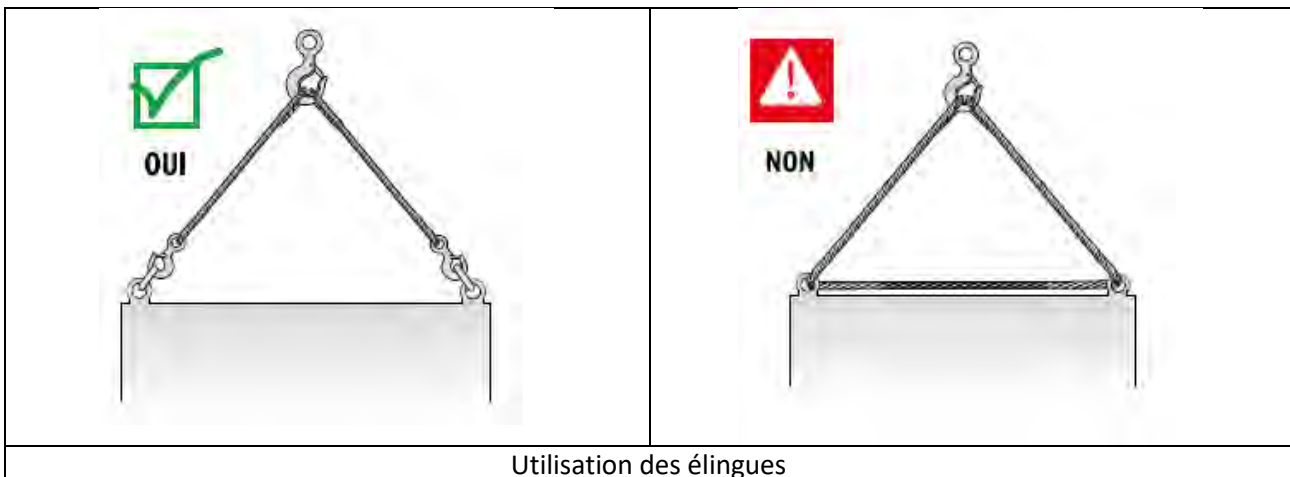
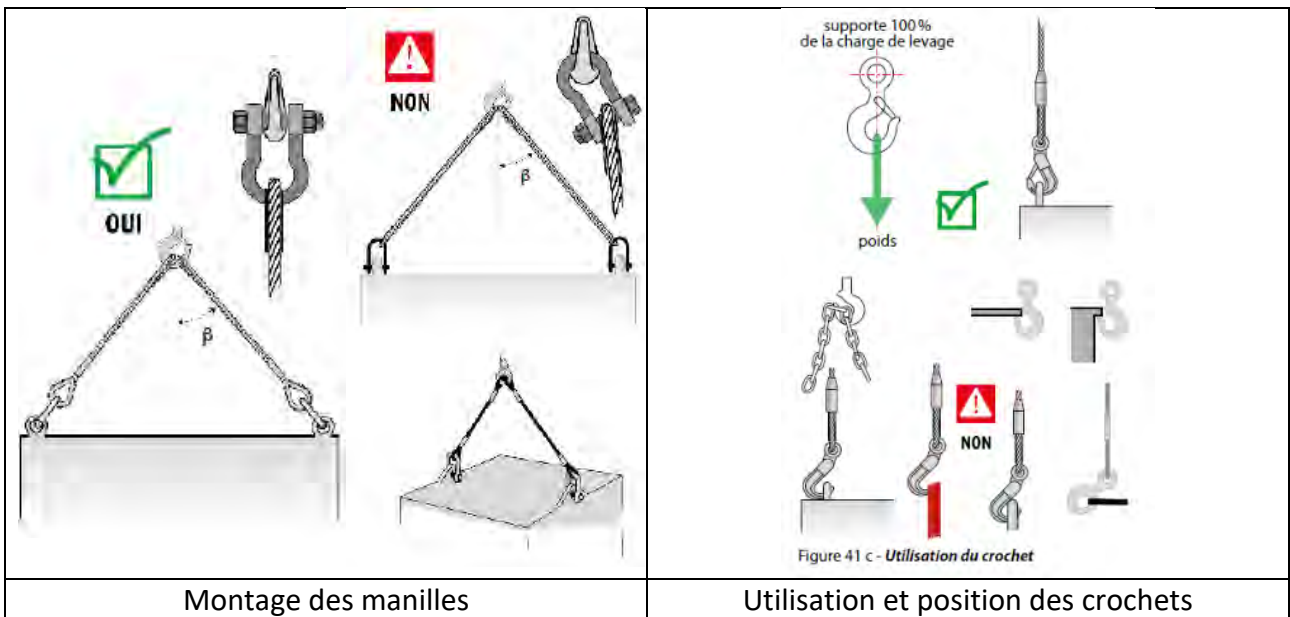
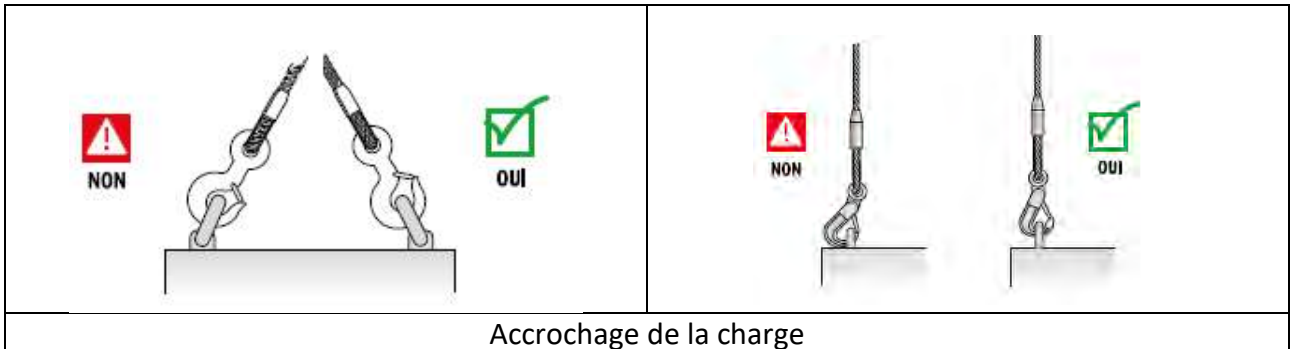
- Ne vous trouvez jamais **entre la charge et un obstacle fixe** ou un mur afin d'éviter l'écrasement en cas de balancement de la charge ou de mauvaise manœuvre
- En cas de défaillance, une charge ne va pas forcément tomber verticalement, un **phénomène de balayage** peut se produire. Il est donc important de se positionner de manière à n'être atteint en aucun cas

#### *Prenez connaissance du cône de levage page 10*

- Assurez-vous qu'aucun objet susceptible de chuter ne soit présent sur la charge lors de l'opération de levage
- Ne laissez pas vos mains sur les élingues ou crochets lors de leur mise en tension

**Elingage et manutention de charges**

Quelques exemples illustrés de bonnes et mauvaises pratiques :



**Elingage et manutention de charges**

<p>Utilisation des anneaux de levage</p>	<p>Capacité variant selon l'angle d'élingage. Le poids de la charge <math>Q_{max}</math> que peut soulever une élingue diminue quand l'angle entre les brins augmente. Il est recommandé de ne pas dépasser <math>60^\circ</math>, car au-delà les points d'ancrage sont fortement sollicités.</p>
	<p>Figure 1 - Angle d'élingage <math>\beta</math></p>
<p>Brins superposés : Risque d'endommager l'élingue de manière irréversible</p>	<p>Ne jamais utiliser des élingues à brins multiples avec un angle <math>\beta</math> supérieur à <math>60^\circ</math></p>



**Elingage et manutention de charges**

a) 13,8 m  
b) 8,1 m  
c) 3,3 m

16 m

$\beta = 30^\circ$

a) une élingue à 2 brins suspendue au crochet  
b) un palonnier équipé de 2 élingues en biais  
c) un palonnier équipé de 2 élingues en « nœud coulant »

Figure 22 - Utilisation de palonniers

CMU : 6,00 T	← CMU ou WLL
Long. utile : 8,00 M	
FABRICANT ou CLIENT	← Symbole ou marque du fabricant
N° d'identification 1234560008	
PES	← Matière (ex: polyester)
Date : 08/13	
CE EN 1492-2 +A1 2009	← Marquage CE et norme mise en référence
Charge maximale d'utilisation suivant le mode d'elingage	
4,80 t	6,00 t
12,00 t	8,40 t
6,00 t	8,40 t
CE EN 1492-2 +A1 2009	
1234560008	
XX	
Date : 08/13 PES	← Année de mise sur le marché
CMU : 6,00 T	

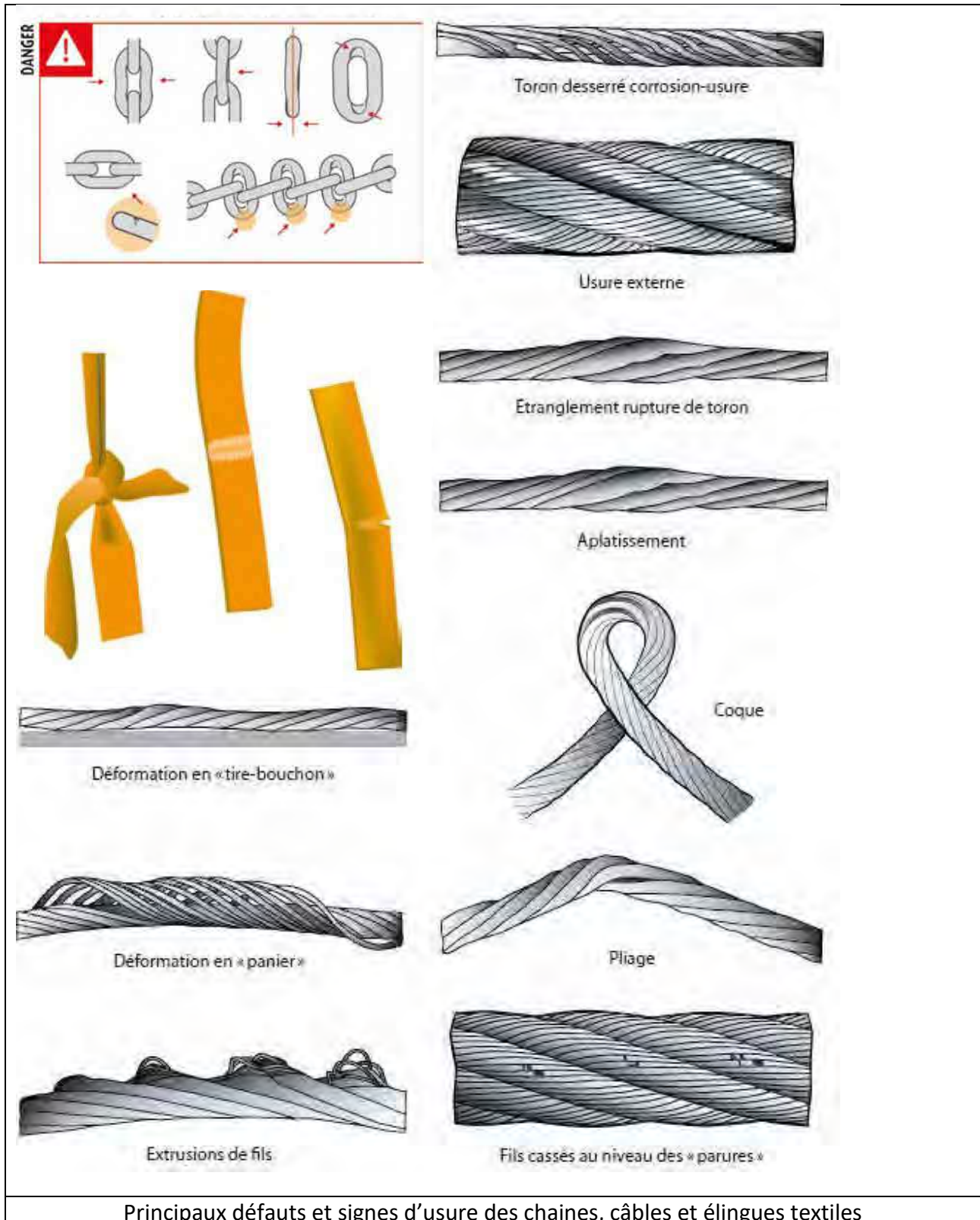
Couleur	Capacité correspondante
violet	1000 kg
vert	2000 kg
jaune	3000 kg
gris	4000 kg
rouge	5000 kg
marron	6000 kg
bleu	8000 kg
orange	10 000 kg
orange	+ de 10 000 kg

Figure 16 - Couleurs et capacités correspondantes des élingues textiles

Utilisation d'élingue à 2 brins ou différentes configurations de palonniers

Informations utiles sur les élingues textiles

## Elingage et manutention de charges



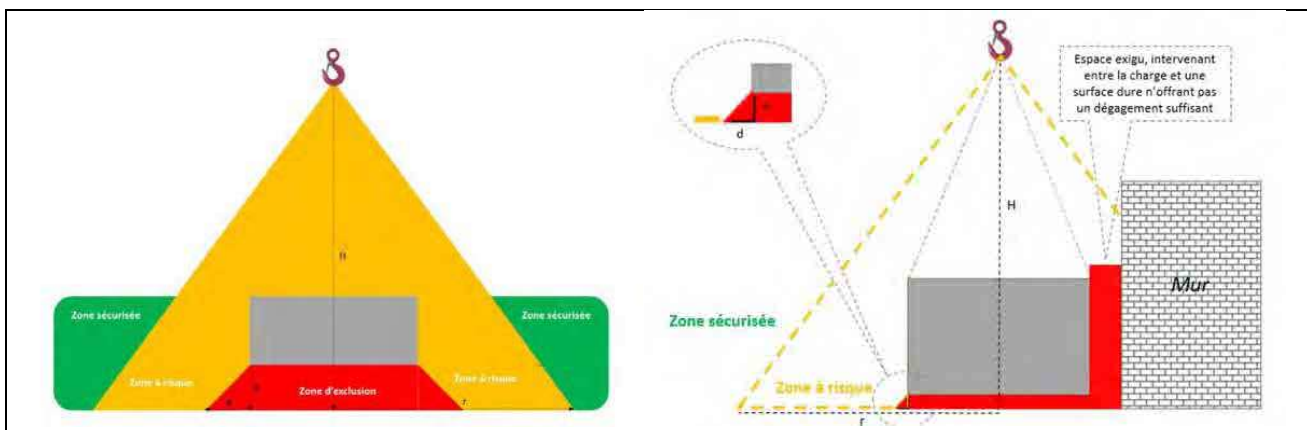
Principaux défauts et signes d'usure des chaines, câbles et élingues textiles

## Elingage et manutention de charges

ATTENTION ! En fonction de son utilisation l'élingue supportera une charge variable précisée ci-dessous.  
Exemple pour une élingue B2 de CMU 1000 kg.

Facteur 1	Facteur 0,8	Facteur 2	Facteur 1,4	Facteur 1
1 x 1000 = 1000 kg	0,8 x 1000 = 800 kg	2 x 1000 = 2000 kg	1,4 x 1000 = 1400 kg	1 x 1000 = 1000 kg

En fonction du mode d'élingage, une élingue supportera une charge variable et il conviendra d'y appliquer un facteur spécifique



La zone d'exclusion (en rouge) est située à la verticale de la charge + une distance « d » égale à h, h étant la distance entre le sol et le bas de la charge

La zone à risque est matérialisée par le triangle jaune. Sa base se calcule comme ceci :  $r = H$ , H étant la distance entre le sol et le crochet de levage

Il est impératif de ne jamais se situer entre la charge et un élément fixe (exemple : un mur) se trouvant au sein du triangle de zone à risque

## Elingage et manutention de charges

Prise de commandement ou attention    Arrêt du mouvement    Fin de prise de commandement    Indiquer une distance horizontale

Montée    Montée lente    Descente    Descente lente    Indiquer une direction

Déplacement horizontal    Déplacement horizontal lent    Avancer    Reculer

Monter la flèche    Baisser la flèche    Sortir la flèche    Rentrer la flèche

**Aimentation**  
Face au conducteur de la grue, le signaleur vient poser le plat d'une de ses mains (initialement depuis la position, bras demi-tendu vertical, paume de la main face au conducteur), sur le dos de son autre main. Il effectue alors un mouvement rotatif de la main sur l'autre jusqu'à ce que l'aimantation soit effective.

**Désaimantation**  
Depuis la position finale atteinte lors de la commande d'aimantation, le signaleur ramène la main placée au-dessus à la position bras demi-tendu vertical, paume face au conducteur. Cette position est maintenue par le signaleur jusqu'à la désaimantation effective.

Gestes de commandement



## Elingage et manutention de charges

Ressources à disposition : (cliquez sur l'image pour y accéder)

### Vidéo FIB - CERIB

Scannez le QR ou rdv sur  
[Instant Prévention sur Vimeo](#)



### Fiches memento CERIB : manutention de produits en béton en sécurité

- Manutention des produits béton en sécurité
- 500 LES ACCESSOIRES DE LEVAGE POUR LA MANUTENTION
  - 501 LES BOUCLES DE LEVAGE
  - 503 LES INSERTS DE MANUTENTION
  - 505 LA RÉGLEMENTATION DES ACCESSOIRES DE LEVAGE
  - 507 LA MANUTENTION DES ESCALIERS
  - 508 LA MANUTENTION DES MURS À COFFRAGE INTÉGRÉ (MCI)
  - 509 LA MANUTENTION DES ÉLÉMENTS ARCHITECTURAUX
  - 510 LA MANUTENTION DES DALLES ALVEOLÉES
  - 512 LA MANUTENTION DES CHAMBRES TÉLÉPHONIQUES

### Brochure INRS – Mémento de l'élingueur



### On en fait des tonnes – Contrôler son élingue



### VIDEO PREVEDIA – Gestes de commandement



### VIDEO PREVEDIA – Manutentions mécaniques



### Prévention BTP – Choisir et utiliser une élingue



## Elingage et manutention de charges

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Effectif habituel de l'équipe : \_\_\_\_

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration...			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	Que peut-il arriver aux personnes ?	Pourquoi fait-on comme cela ?	Comment faudrait-il faire ?

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

## Circulation dans l'entreprise

### C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés
- Présentez succinctement le calendrier  
Chaque mois il y a :
  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent



**Toujours se tenir éloigné du danger**

### Quelques conseils d'animation

#### AVANT



- Faites une **première lecture** et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse...

#### PENDANT

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer
- **Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs**
- Parlez clairement, haut et fort
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**
- Veillez à ce que chacun **participe** et encouragez les suggestions
- Vérifiez que les messages sont **compris** en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir
- **Synthétisez** les idées d'amélioration des participants dans le tableau (dernière page)
- Respectez le **timing** prévu : restez centré sur le sujet



#### APRES



- **Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.**

## Circulation dans l'entreprise

### Que peut-on voir sur la photo ?

- Une personne est en train de **manifester sa présence** et son intention de traverser par un geste de la main au conducteur d'un chariot élévateur qui avance vers elle.
- La personne porte un **gilet haute visibilité** et se trouve sur une **voie réservée aux piétons**. Malgré tout, elle attend d'avoir établi un **contact visuel** avec le conducteur du chariot avant de s'engager.

### Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- Les déplacements sur site ne sont pas sans risques, à l'intérieur des bâtiments comme à l'extérieur. Les chutes de plain-pied, les accidents impliquant des chariots élévateurs ou des camions présents sur le site sont des risques à prendre en compte.
  - **1 accident mortel en 2024** lié à une collision entre un engin et un piéton dans l'IB
- Les chutes de plain-pied **ont causé 10% des accidents du travail** avec arrêt en 2023, soit environ **100 accidents** !
- Les conséquences des accidents liés à la circulation en entreprise peuvent être graves voire mortelles : plaies ouvertes, entorses, traumatismes internes, écrasement...
- Tout le monde est concerné puisque tout le monde circule au sein de l'établissement.

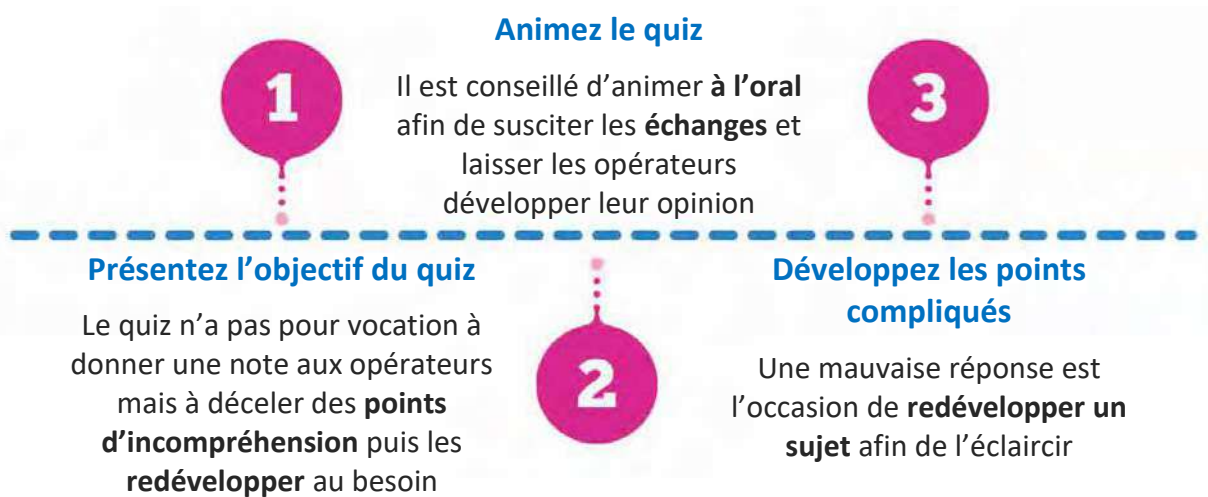
*Citez des exemples d'accidents ayant eu lieu, d'incidents ou accidents évités de justesse liés à la circulation dans l'entreprise... et leurs conséquences.*

### Principaux accidents liés à la circulation (piétonne) en entreprise

- Chute de **plain-pied** mais aussi de **hauteur** (dénivellation, chute en contre-bas, escalier, passerelle...)
- **Collision** avec un engin de manutention ou un véhicule (chariot élévateur, engin distributeur de béton camion, portique...)
- **Choc** contre un élément fixe ou en mouvement (armatures dépassantes, produits béton, bennes...)
- **Chute d'objets**, de produits, d'accessoires stockés ou manutentionnés en hauteur
- **Projection** en passant à proximité d'un poste de soudage, de meulage, de finition...

## Circulation dans l'entreprise

### Animation du Quiz sécurité



### Quiz corrigé

1. Les voies réservées aux piétons étant matérialisées, je peux utiliser mon téléphone portable en les empruntant :

A. ~~Vrai~~  
B. Faux

*Au téléphone, l'attention du piéton est réduite, la probabilité de ne pas voir un danger est augmentée. L'attention n'est pas seulement réduite lorsque vos yeux sont rivés sur le téléphone mais aussi lors d'une conversation.*

2. Je peux passer derrière un engin :

A. ~~Si j'ai un vêtement haute visibilité~~  
B. Si j'ai signalé mon intention de passer auprès du chauffeur

*La visibilité du conducteur est réduite par la présence d'angles morts causés par la structure de l'engin, la charge transportée...Veillez à être dans son champ de vision. **Signaler sa présence** est le seul moyen d'être sûr que le conducteur a bien vu que vous étiez présent. Attendez bien un « **signal** » du conducteur en retour.*

3. Je dois uniquement respecter les voies de circulation piétonne lorsqu'un engin circule à proximité :

A. ~~Vrai~~  
B. Faux

*Les voies piétonnes sont à emprunter **obligatoirement**, qu'un engin circule à proximité ou non. Si vous décidez de ne pas emprunter les voies piétonnes, un engin pourrait se présenter après que vous vous soyez engagé.*

4. Je dois travailler à proximité d'un engin en mouvement, je garde une distance de sécurité de :

A. ~~2 m minimum~~  
B. 5 m minimum

*Pour les opérations nécessitant la présence d'un engin à « proximité » (chargement d'un camion par exemple) maintenez une distance de sécurité de **5 m au minimum** lorsque l'engin est en mouvement. Malgré cette distance de sécurité, une vigilance permanente est de mise, il est nécessaire de **garder un visuel sur l'engin en mouvement**.*

## Circulation dans l'entreprise

### Comment circuler en entreprise en toute sécurité ?

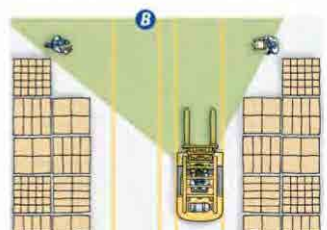
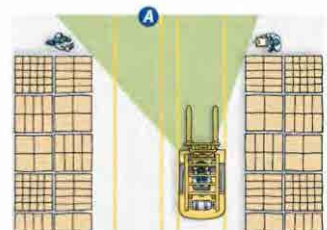
#### Utilisez les voies piétonnes lorsqu'elles existent

- Les voies piétonnes permettent une visibilité accrue des piétons par les caristes ou chauffeurs. La vigilance de ces derniers est également accrue lorsqu'ils franchissent une voie piétonne.
- Lorsqu'elles existent, les voies piétonnes sont à emprunter **obligatoirement**, sauf cas particuliers. Ne pas les emprunter peut entraîner des conséquences juridiques graves en cas d'accident.  
Même si le trajet est plus long, j'emprunte les voies piétonnes, **la sécurité prime sur la rapidité !**
- Empruntez les **accès piétons** pour entrer ou sortir des ateliers et non les grandes portes. Ces dernières sont réservées aux engins.
- Si vous constatez une voie piétonne encombrée / obstruée, signalez ou dégagez le passage.



#### Gardez vos distances avec les engins, signalez votre présence si vous devez vous approcher

- La visibilité du conducteur est réduite par la présence d'angles morts causés par la structure de l'engin ou la charge transportée. Veillez à rester dans son **champ de vision**.
- **Signaler sa présence** est le seul moyen d'être sûr que le conducteur a bien vu que vous étiez présent. Attendez bien un « **signal** » du conducteur en retour, confirmant qu'il vous a bien vu.
- Pour les opérations nécessitant la présence d'un engin à « proximité » (chargement d'un camion par exemple) maintenez une distance de sécurité de **5 m au minimum** lorsque l'engin est en mouvement.
- Les engins sont généralement prioritaires. Les avertisseurs de sécurité des engins (bip, cri du lynx, gyrophare, avertisseur lumineux) ne doivent en aucun cas être contournés/désactivés afin de pouvoir signaler la présence d'un engin à proximité.



## Circulation dans l'entreprise

### *Portez vos équipements Haute Visibilité*

- Ils sont indispensables pour que l'on vous repère, notamment lorsque la visibilité est mauvaise : nuit, brouillard, éclairage faible...
- Le port de vêtements Haute Visibilité est souvent **obligatoire**, ne pas les porter augmente sensiblement le risque de survenue d'un accident, notamment lors d'opérations à proximité d'engins en mouvement.
- Portez-les systématiquement, **même pour un court déplacement**.
- Si vous constatez que votre vêtement Haute Visibilité est détérioré, rapprochez vous de votre responsable afin de le changer. S'il est sale, il remplit moins bien son rôle, nettoyez-le ou faites-le nettoyer.



### *Gardez les yeux sur votre parcours et non sur votre téléphone*

- Au téléphone, l'attention du piéton est réduite, la probabilité de ne pas voir un danger est augmentée. C'est évidemment aussi interdit pour les conducteurs !
- L'attention n'est pas seulement réduite lorsque vos yeux sont rivés sur le téléphone mais aussi lors d'une **conversation**. La **perte d'attention auditive** est notamment très importante : baisse de perception des alertes sonores (signaux d'alarme, klaxons, avertisseurs de recul, avertissements vocaux des collègues).
- La perte d'attention s'accompagne naturellement d'un **allongement des temps de réaction**. Si votre cerveau est déjà en train de traiter une information complexe, le temps de réaction s'en retrouve d'autant plus allongé.
- **Téléphone en main ou à l'oreille, la faculté de se rattraper est diminuée !**

### *Respectez les mesures de prévention liées à la coactivité (balisage de zones de danger, etc...)*

- Circulez loin des postes de travail ou opérations **émettant des projections** (poussières, fumées, étincelles, etc.).
- Signalez tout danger ou balisage manquant : Si vous constatez une zone de circulation mal balisée ou non sécurisée, informez immédiatement votre responsable pour garantir une mise à jour rapide. Ces manquements sont d'autant plus probables que la coactivité est importante, notamment lors d'opérations non programmées.

## Circulation dans l'entreprise

***En cas de dénivellation d'escalier ou de franchissement de passerelle, tenez la rampe***

- Attention aux marches isolées et aux escaliers difficiles. Privilégiez la descente en marche arrière dans les escaliers à forte pente ou les échelles à marche, en gardant toujours 3 points d'appui.
- Signalez toute protection manquante ou défectueuse (garde-corps, main courante, caillebotis non fixés...) et toute marche ou dénivelé présent dans les zones de passage avec de la peinture (par exemple).
- De manière générale, tenir la rampe vous assure de maintenir votre équilibre, notamment en cas de « faux pas » ou marche glissante.
- Gardez une main libre afin de pouvoir tenir la rampe : évitez les objets encombrants dans les escaliers.



***Ne courez pas, même lorsque vous êtes pressé***

- Perte de contrôle : Lorsque vous courez, votre capacité à réagir rapidement aux obstacles ou aux changements de terrain diminue. Un objet au sol ou une surface glissante peut causer une chute brutale.
- **Réaction inadéquate en cas de danger** : En courant, vous avez moins de temps pour analyser votre environnement, entendre les alertes sonores ou éviter un obstacle inattendu.
- **En cas de réelle urgence, privilégiez la marche rapide** : Une allure soutenue mais maîtrisée vous permet de rester vigilant et d'anticiper les dangers.
- **Planifiez vos déplacements** : Pour éviter de vous retrouver pressé, organisez vos tâches en tenant compte du temps nécessaire aux trajets sur le site.

## Circulation dans l'entreprise

Ressources à disposition : (cliquez sur l'image pour y accéder)

### Vidéo FIB - CERIB

Scannez le QR ou rdv sur  
[Instant Prévention sur Vimeo](#)



### Vidéo PREVEDIA – Chutes de plain-pied



### Vidéo OPPBTP – Les angles morts



## Circulation dans l'entreprise

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Effectif habituel de l'équipe : \_\_\_\_

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

### Observations, commentaires, idées d'amélioration...

Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	Que peut-il arriver aux personnes ?	Pourquoi fait-on comme cela ?	Comment faudrait-il faire ?

### Suites données aux commentaires et idées des mois précédents

Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

## Interventions sur machines

### C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés
- Présentez succinctement le calendrier  
Chaque mois il y a :
  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent



**Sans consignation, pas de réparation**

### Quelques conseils d'animation

#### AVANT



- Faites une **première lecture** et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse...

#### PENDANT

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer
- **Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs**
- Parlez clairement, haut et fort
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**
- Veillez à ce que chacun **participe** et encouragez les suggestions
- Vérifiez que les messages sont **compris** en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir
- **Synthétisez** les idées d'amélioration des participants dans le tableau (dernière page)
- Respectez le **timing** prévu : restez centré sur le sujet



#### APRES



- **Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.**

## Interventions sur machines

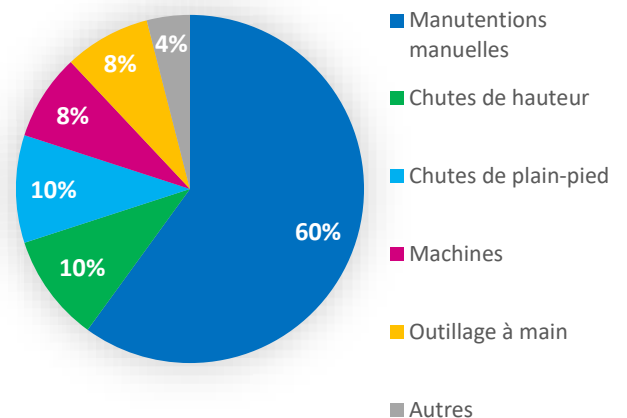
### Que peut-on voir sur la photo ?

- Un opérateur est situé à l'extérieur d'une enceinte sécurisée d'un îlot de palettisation constitué notamment d'un **robot de palettisation**.
- L'opérateur porte tous les **EPI** requis et effectue une opération en mode manuel avec **télécommande déportée**.
- La machine est protégée par des **grilles périmétriques**, la zone est accessible via des portes sécurisées avec des contacteurs de sécurité. Pendant l'opération, le salarié reste en dehors de la zone périmétrique.

### Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- Dans l'industrie du béton, les machines présentent un risque majeur en raison de leur puissance, de leur rapidité et de leur inertie. Leur utilisation expose à des blessures graves voire **mortelles** : écrasement, heurts, etc.
- Les statistiques à un niveau Européen :
  - **15 à 20%** d'accidents liés à la **maintenance**.
  - **10 à 15%** des accidents **mortels** liés à la maintenance, soit **plus de 300** accidents mortels !
- Les statistiques de l'industrie du béton :
  - Environ **8% des accidents** sont dus aux machines. C'est une proportion en augmentation !  
Valeur préoccupante car les accidents sont souvent extrêmement **graves, voire mortels** !
  - **1 accident sur 4** est dû à un manque de préparation de l'intervention.



**Planifiez vos opérations ! Même dans l'urgence !**

## Interventions sur machines

- Les **machines automatiques** ajoutent un niveau de risque supplémentaire. Contrairement aux machines manuelles, les machines automatiques ne perçoivent pas les signaux d'alerte ou la présence d'un opérateur. Ces machines peuvent démarrer de manière imprévisible, entraînant des accidents soudains. Il est donc impératif de respecter rigoureusement les procédures de **consignation** avant toute intervention

### EXEMPLES DE SITUATIONS A RISQUE :

- **Production**
- **Mode dégradé**
- **Nettoyage**
- **Maintenance**
- **Réglage**
- **Diagnostic de panne**

*Si le cas s'est présenté, détaillez un incident impliquant une machine en mouvement survenu dans l'entreprise*

Exemples :

- Ecrasement des mains entre une partie mobile et une partie fixe d'une machine
- Ecrasement par les pales du malaxeur, par une benne-bus, un bi-palette...
- Personne happée par une pince de palettisation ou un convoyeur

*Sinon, un flash AT (n°64) a été publié en 2024 sur l'extranet du CERIB*

*Pour y accéder, cliquez sur l'image et connectez-vous à l'aide de votre identifiant et mot de passe*

- 1 Commencez par décrire les circonstances de l'accident.
- 2 Remontez aux différentes causes de l'accident en présentant l'« analyse simplifiée de l'accident ».

Remarque : Elle se lit de droite à gauche, en commençant par l'accident.

Exemple : *Pourquoi l'opérateur a-t-il été blessé ? → Parce qu'il a été coincé et entraîné par le portique qui s'est mis en marche.  
Pourquoi ? → Car la machine n'était pas consignée ET que l'endroit est exigu ET...*

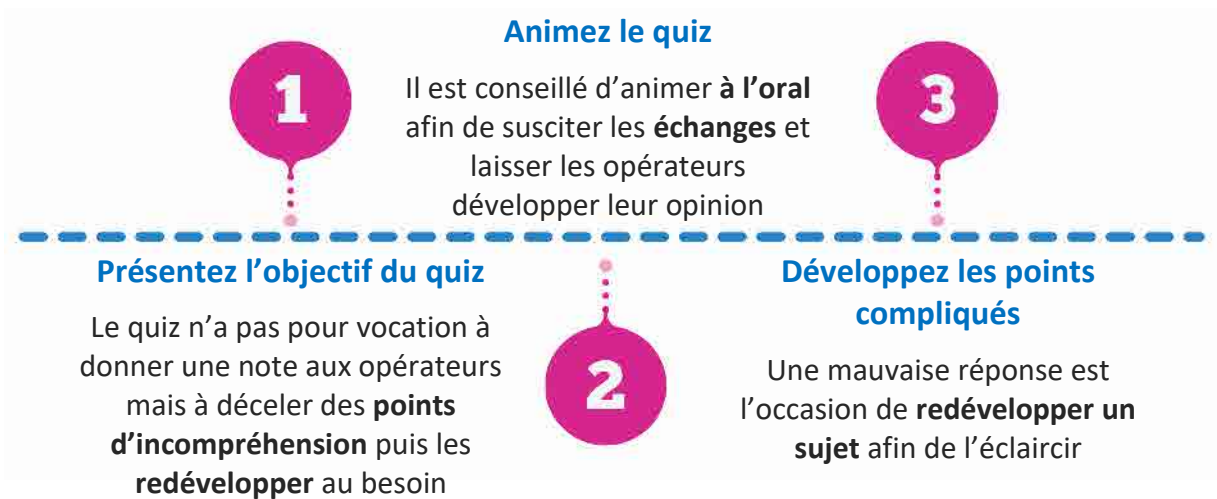
- 3 **Demandez aux participants des idées d'actions correctives** techniques, humaines et organisationnelles.





## Interventions sur machines

### Animation du Quiz sécurité



### Quiz corrigé

#### Comment prévenir les risques machines ?

J'interviens sur un convoyeur de palettisation, je consigne électriquement et peux intervenir :

- A. ~~Vrai~~
- B. Faux

Contrairement à ce que l'on peut parfois entendre, la consignation électrique ne suffit pas toujours ! Quand on intervient sur machine, il convient d'identifier toutes les sources d'énergie présentes sur la machine afin d'isoler et de dissiper les énergies résiduelles.

J'en ai pour 2 minutes sur cette machine, je n'ai pas besoin de consigner et prévenir mes collègues pour si peu :

- A. ~~Vrai~~
- B. Faux

Une intervention rapide peut tout à fait conduire à un accident. La consignation et la nécessité de prévenir ses collègues sont obligatoires quelle que soit la durée d'intervention.

De plus, une intervention de courte durée sera plus couramment **sous-estimée** en terme de dangerosité, elle sera donc parfois moins bien préparée et les **risques moins bien anticipés**.

Je dois régulièrement graisser les tambours de pied, je ne remonte pas la grille de protection :

- A. ~~Vrai~~
- B. Faux

Faites **remonter à votre responsable** les zones où les protecteurs sont démontés ou contournables.

Dans le cas où les protecteurs vous empêchent de travailler convenablement, proposez une nouvelle disposition qui vous permette de travailler en sécurité. Exemples : installer des graissages déportés sur les paliers.

Je trouve une protection « shuntée » sur une machine :

- A. Je le signale
- B. ~~Je ne fais rien, il doit y avoir une bonne raison à cela~~

Contourner un dispositif de sécurité est une **faute professionnelle grave**.

Comme pour les protections démontées, **signalez les dispositifs de sécurité contournés et sensibilisez le personnel sur le risque encouru !**

## Interventions sur machines

**N'intervenez jamais sur une machine en fonctionnement, consignez-là !**

- Les machines n'ont pas de cerveau, utilisez le vôtre ! Il est nécessaire de **consigner** les machines avant d'intervenir sur celles-ci (dépannage, entretien, nettoyage ...). Le simple arrêt ne suffit pas, l'arrêt d'urgence non plus !
- Les étapes de consignation d'une machine :
  - **Informez** de votre consignation votre responsable et les personnes concernées
  - **Identifiez** les équipements à consigner
  - **Arrêtez** les machines (fin de cycle, mode manuel...) et **séparez toutes les énergies** (mécanique, électrique, air comprimé, hydraulique)
  - **Condamnez** (verrouillage pour empêcher la remise en marche : cadenas, transfert de clé...)
  - **Dissipez** les énergies résiduelles (pneumatique, hydraulique, ressort, condensateur...)
  - **Bloquez** tout mouvement de pièces mobiles (goupilles de skip, de pilon, cale...)
  - **Testez** la non remise en service des équipements en appuyant sur le bouton marche
  - **Signalez** votre intervention à l'aide de pancarte au niveau du poste de commande
- Certaines interventions peuvent se faire sous énergie et machine en fonctionnement dans des situations limitées et bien précises avec une procédure adaptée : réglage, recherche de panne...

**Sauf si cela est prévu par un mode opératoire spécifique avec mesures de protections particulières, il ne faut jamais se trouver dans la zone d'évolution d'une machine en mode automatique**

**Ne négligez aucune source d'énergie : électrique, mécanique, pneumatique, hydraulique,...**

Lorsqu'on parle de consignation, on pense souvent consignation électrique. Néanmoins, lors d'interventions sur machines (maintenance, nettoyage, réglage...), il est crucial d'identifier les énergies résiduelles, isoler, sécuriser et dissiper toutes les sources d'énergie. Un oubli, même minime, peut avoir des conséquences graves : traumatisme émotionnel, blessure, écrasement, électrocution, voire décès.

### Energie électrique :

*Principale source d'énergie des machines*

### Energie pneumatique :

*Air comprimé alimentant une machine ou dans les tuyauteries*

### Energie potentielle :

*Attention à l'énergie stockée par des pièces en hauteur, ressorts ou tuyaux sous pression*

### Risque chimique :

*Produits dangereux contenus dans des tuyauteries ou des cuves*

### Energie hydraulique :

*Certaines machines sont alimentées par un groupe hydraulique*



## Interventions sur machines

### *Planifiez vos interventions afin d'anticiper les risques*

- Le temps s'avère être le facteur responsable de nombreux accidents du travail. L'empressement compromet le laps de temps nécessaire à la réflexion préalable à toute intervention sur une machine. **Planifiez au maximum vos interventions et prenez toujours le temps de réfléchir avant d'agir !**
- Nous faisons **entre 2 et 5 erreurs par heure**, faites en sorte que ces erreurs n'arrivent pas durant une intervention sur machine. La concertation avec votre responsable notamment vous permettra d'analyser votre situation de travail, les risques possibles pour les autres et pour vous-même et les moyens de s'en prémunir.
- Il est essentiel de **notifier son supérieur** pour toute intervention non planifiée, même si elle est brève, car des détails concernant la machine, ses mécanismes de sécurité ou ses protections pourraient lui avoir été communiqués.

#### **8 questions à se poser avant intervention (liste plus exhaustive en page 9) :**

- 1 Existe-il une procédure, un mode opératoire ou une consigne pour le travail à réaliser ?
- 2 L'intervention a-t-elle fait l'objet d'une évaluation des risques ? Si non, quels sont les risques ?
- 3 Est-ce que les mesures de prévention à prendre ont-été définies ?
- 4 Ai-je les bons Equipements de Protection Individuelle ? Sont-ils en bon état ?
- 5 Suis-je autorisé à faire ce travail ?
- 6 Qui dois-je informer de la réalisation de ce travail ?
- 7 Puis-je le faire seul ou ai-je besoin d'aide ?
- 8 Vais-je me trouver en situation de travailleur isolé ? Des dispositions sont-elles prises ?

### *Prévenez les collègues de votre intervention et balisez-la si nécessaire.*

- Un accident lors de la maintenance se produit fréquemment parce que les collègues ne sont pas au courant de l'opération (mise en service des équipements, chute d'objet sur une zone de travail).
- Avant de débiter une opération de maintenance, allez **prévenir oralement** vos collègues.
- Si nécessaire, **balisez la zone** afin d'interdire l'accès ou placez un panneau de signalisation.

### *Ne contournez jamais un dispositif de sécurité et remontez les protections qui ont été démontées*

- Les carters, grilles, contacteurs de sécurité et autres dispositifs de sécurité sont là pour vous protéger. En aucun cas ils ne doivent être enlevés ou contournés.
- Les contourner pour gagner quelques minutes peut entraîner de **graves conséquences** pour vous ou vos collègues.
- Contourner un dispositif de sécurité est une **faute professionnelle grave**.
- Faites remonter à votre responsable les zones où les protecteurs sont démontés ou contournables

**Dans le cas où les protecteurs vous empêchent de travailler convenablement (dispositif mal pensé / apportant des contraintes / une prise de risque supplémentaire), proposez une nouvelle disposition qui vous permette de travailler en sécurité**



## Interventions sur machines

### *Repérez les dispositifs d'arrêts d'urgence avant toute intervention*

- Il est essentiel de localiser les **arrêts d'urgence** avant toute intervention sur machine. En cas de danger, chercher le dispositif peut faire perdre un temps précieux : **chaque seconde compte**, et ce laps de temps peut faire la différence entre un presque accident et un accident potentiellement grave voire mortel.
- Il est tout aussi important de **vérifier leur bon fonctionnement**. Dans l'industrie du béton, les arrêts d'urgence peuvent être mis en défaut par l'accumulation de poussières, leur prise dans le béton, l'usure ou des problèmes de contact électrique.
- Enfin, assurez-vous de bien comprendre ce que chaque arrêt d'urgence commande. Certains n'agissent que sur une partie de l'installation : **savoir ce qu'ils arrêtent ou non peut être décisif**.

### *Ne passez pas outre les consignes de sécurité, elles sont là pour vous protéger*

- Les consignes de sécurité ne sont ni des obstacles ni des formalités : elles sont le fruit de retours d'expérience, d'accidents passés, et d'analyses de risques. Elles existent pour **anticiper les dangers** et éviter que le pire ne se produise.
  - 1** Respectez systématiquement toutes les consignes affichées, expliquées ou données lors des briefings.
  - 2** Demandez si vous avez un doute sur une procédure ou une règle.
  - 3** Refusez de réaliser une tâche si les conditions de sécurité ne sont pas réunies.
  - 4** Signalez immédiatement toute situation où une consigne ne peut pas être respectée.
  - 5** Il peut arriver qu'une consigne ne soit plus visible ou plus présente sur le poste de travail, signalez le.

Les consignes de sécurité s'appliquent aussi aux **entreprises intervenantes**. Elles sont définies avec les entreprises concernées lors de la visite d'inspection commune préalable et retranscrites dans le plan de prévention établi avec chaque entreprise. [Attention à la coactivité !](#)



## Interventions sur machines

### Evaluer les risques avant d'intervenir

Danger à éviter	Questions à se poser avant d'intervenir
<b>Les interactions l'environnement de travail et mes collègues</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Y a-t-il d'autres travaux dans ma zone d'intervention ?</li> <li>Ai-je balisé ma zone d'intervention et suis-je bien visible ?</li> <li>Ai-je prévenu les autres de ce que j'allais faire ?</li> </ul>
<b>Coactivité, communication</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ai-je les moyens de bien communiquer avec les autres intervenants ?</li> <li>Avons-nous défini des mots ou des gestes pour nous coordonner ?</li> </ul>
<b>Le heurt par un objet fixe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Y a-t-il un risque de se (faire) coincer ou de se heurter ? (espace, hauteur zone de travail...)</li> </ul>
<b>Heurt par chute d'objets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Quelque chose peut-il me tomber dessus ou sur une autre personne ?</li> </ul>
<b>Heurt par un véhicule ou équipement mobile</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Puis-je être heurté par un camion, un chariot élévateur, un engin, un pont, une télébenne ?</li> <li>Ai-je bien balisé ma zone d'intervention ? Suis-je visible ?</li> </ul>
<b>Le fonctionnement d'une machine ou la remise en marche d'une machine</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ai-je bien consigné l'énergie électrique, hydraulique, pneumatique et mécanique ?</li> <li>N'y a-t-il pas d'énergie résiduelle à dissiper ?</li> <li>Ai-je vérifié l'impossibilité de remise en service de la machine ?</li> <li>Puis-je être happé, entraîné par quelque chose ?</li> </ul>
<b>Un outil ou une protection inadaptée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ai-je un outil adapté à ce type de travail ?</li> <li>Est-il en bon état et a-t-il ses protecteurs ?</li> <li>Est-ce que ma zone d'intervention est suffisamment éclairée ?</li> <li>Est-ce que je porte les bons EPI ? Sont-ils en bon état ? Suis-je bien formé à leur utilisation ?</li> </ul>
<b>L'électrisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Puis-je être au contact de pièces nues sous tension ?</li> <li>L'outillage portatif et les rallonges que j'utilise sont-ils en bon état ?</li> <li>Ai-je l'habilitation requise pour intervenir ?</li> </ul>
<b>La manutention et le transport d'objets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Est-ce que je dois manutentionner des pièces lourdes, glissantes, encombrantes ?</li> <li>Est-ce que j'ai les moyens de manutention adaptés ? Par où vais-je passer ?</li> </ul>
<b>La chute de hauteur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Suis-je sur un équipement ou une structure stable et sécurisée ?</li> <li>Est-ce que la hauteur de travail est adéquate pour travailler confortablement et sans risque ?</li> <li>Suis-je formé à l'utilisation et au port des EPI antichutes ?</li> <li>Les points d'ancrage sont-ils bien définis et vérifiés ?</li> <li>Suis-je formé au montage des échafaudages ou à l'utilisation d'une nacelle ou d'une plateforme élévatrice ? Suis-je autorisé à utiliser ces équipements ?</li> <li>Ai-je vérifié mon matériel ?</li> </ul>
<b>L'ensevelissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Y a-t-il un risque de chute de matière en dessous ou au-dessus de moi ?</li> </ul>
<b>La glissade, la chute de plain-pied</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ma zone de travail est-elle propre et bien rangée ?</li> <li>Par où vais-je passer ? Est-ce que j'utilise le trajet le plus sûr ?</li> </ul>
<b>Le contact avec des substances dangereuses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Serai-je exposé à des produits chimiques, matières chaudes, gaz sous pression, vapeur ?</li> <li>Ai-je les EPI adéquats pour travailler en sécurité au contact de ces substances ?</li> </ul>
<b>Le feu ou l'explosion</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Est-ce que je travaille à proximité de produits inflammables ou explosifs ?</li> <li>Est-ce que je dispose d'un permis de feu, en cas de travail par point chaud ?</li> <li>Ai-je les moyens d'extinctions adaptés à disposition immédiate ?</li> </ul>

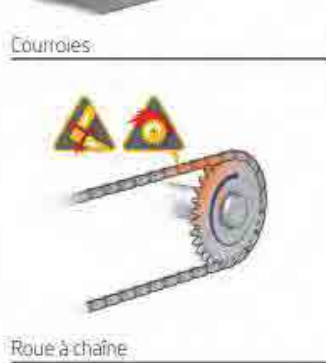
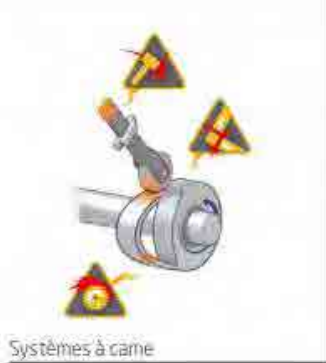
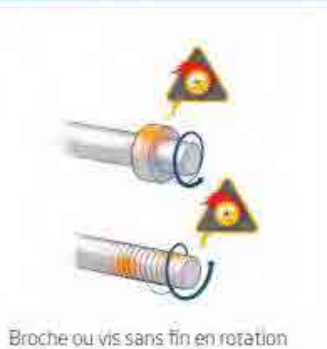
## Interventions sur machines

Exemples illustrant différents phénomènes dangereux d'origine mécanique (non exhaustifs)




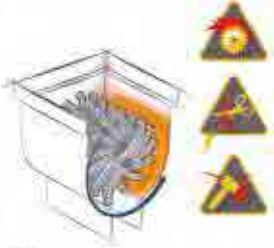




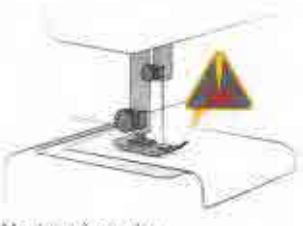




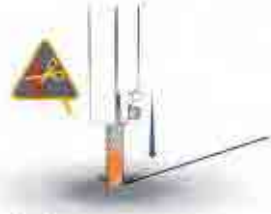

### Phénomènes dangereux mécaniques

- |   |  |
|---|--|
|  1. Écrasement                           |  5. Piqûre, perforation  |
|  2. Coupure, cisaillement, sectionnement |  6. Frottement, abrasion |
|  3. Entraînement, happement, entoulement |  7. Injection            |
|  4. Choc                                 |  8. Emprisonnement       |

### Éléments mobiles de transmission (exemples)



**Interventions sur machines**

Éléments mobiles concourant au travail (exemples)		
 <p>Fraise</p>	 <p>Fraise de toupe</p>	 <p>Meuleuse</p>
 <p>Broyeur</p>	 <p>Lame de scie circulaire à denture rapportée (dent projetée)</p>	 <p>Presse plieuse</p>
 <p>Cisaille guillotine</p>	 <p>Disque de tronçonnage</p>	 <p>Machine à coudre</p>
 <p>Laminoir</p>	 <p>Agrafeuse</p>	 <p>Transporteur à bande, à auge</p>
 <p>Emprisonnement</p>	 <p>Scie à ruban</p>	 <p>Coupeure + injection</p>



## Interventions sur machines

Ressources à disposition : (cliquez sur l'image pour y accéder)

### Vidéo FIB - CERIB

Scannez le QR ou rdv sur  
[Instant Prévention sur Vimeo](#)



### Vidéo FIB-CERIB – Un accident lors d'une intervention sur une machine



**CERIB** Expertise concrète  
L'instant prévention - Épisode n°4 : un accident lors d'une intervention sur une machine  
**FIB** Fédération Française des Industriels de la Sécurité

### Vidéo FIB-CERIB – Un accident impliquant une machine mobile



**CERIB** Expertise concrète  
L'instant prévention - Épisode n°5 : un accident impliquant une machine mobile  
**FIB** Fédération Française des Industriels de la Sécurité

### Vidéo INRS

Avec les machines le risque est toujours là



### Passez à l'action

Découvrez l'impact des accidents machine en entreprise pour mieux anticiper et agir sur les risques professionnels.

### Vidéo EQIOM – La consignation



## Interventions sur machines

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Effectif habituel de l'équipe : \_\_\_\_

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration...			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	Que peut-il arriver aux personnes ?	Pourquoi fait-on comme cela ?	Comment faudrait-il faire ?

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?



## Impact environnemental

### C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés
- Présentez succinctement le calendrier  
Chaque mois il y a :
  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent



Une entreprise responsable  
pour un avenir durable

### Quelques conseils d'animation

#### AVANT



- Faites une **première lecture** et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse...

#### PENDANT

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer
- **Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs**
- Parlez clairement, haut et fort
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**
- Veillez à ce que chacun **participe** et encouragez les suggestions
- Vérifiez que les messages sont **compris** en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir
- **Synthétisez** les idées d'amélioration des participants dans le tableau (dernière page)
- Respectez le **timing** prévu : restez centré sur le sujet



#### APRES



- **Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.**



## Impact environnemental

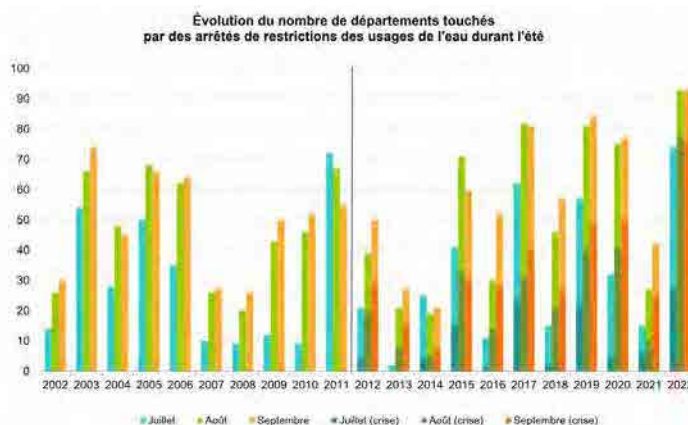
### Que peut-on voir sur la photo ?

- Le raccord entre un tuyau d'eau et un robinet présente une **fuite**
- Une personne est en train de fermer le robinet afin de pouvoir **réparer la fuite**

### Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- En période de sécheresse, lorsque le risque de pénurie d'eau est anticipé dans une zone géographique donnée, les préfets instaurent progressivement des **restrictions temporaires** afin de préserver les usages prioritaires de l'eau. On observe une nette **tendance haussière** du nombre de départements touchés par les arrêtés de restriction d'eau entre 2002 et 2022 ainsi qu'un **allongement de la durée** de ces restrictions



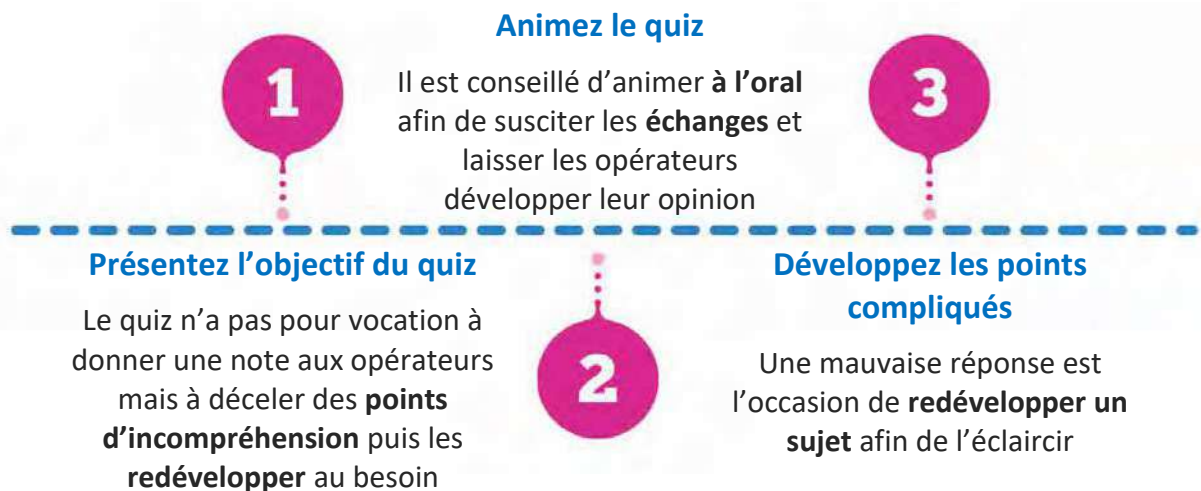
<https://www.notre-environnement.gouv.fr>

- L'activité de fabrication de produits en béton, comme toute activité, engendre des impacts environnementaux, notamment sur la consommation de la ressource en eau (nappe souterraine, eau de surface directement ou via le réseau d'eau potable) :
  - Fabrication des produits **50 à 80 L par tonne de béton** (- l'apport en eau des granulats)
  - Lavage des équipements : malaxeurs, bennes, moules, engins... **1 à 200L par tonne de béton**
  - Traitement de surface de certains produits (béton désactivé, béton poli, finition gravillons lavés...) **10 à 1000 L par tonne de béton**
  - L'étuvage des produits par vapeur d'eau
- La **gestion des déchets** a un impact significatif sur l'environnement, d'autant plus si cette gestion n'est pas optimale.
- Dans l'Industrie, les déchets générés peuvent se regrouper dans 3 grandes familles :
  - Les **déchets inertes** : rebut de production, béton durci, boues de décantation (sous réserve de vérifications). Ils ne subissent pas d'évolution physique ou chimique dans le temps.
  - Les **déchets non dangereux** (souvent appelés par leur ancienne dénomination DIB) : papiers/cartons, ferrailles, plastiques, bois...
  - Les **déchets dangereux** : huiles usagées, aérosols, contenants ou ayant renfermés des produits dangereux, déchets électroniques, ampoules/néons, cartouches d'encre... Ces déchets présentent un **risque pour l'environnement** du fait de leurs caractéristiques (inflammable, toxique...).



## Impact environnemental

### Animation du Quiz sécurité



### Quiz corrigé

1. **Ne pas respecter les restrictions d'eau en période de sécheresse revient à pénaliser les hôpitaux et pompiers :**

A. Vrai  
B. ~~Faux~~

*Ne pas respecter les restrictions **pénalise les secteurs prioritaires** : alimentation en eau des populations, hôpitaux, pompiers, agriculture et activités économiques stratégiques*

2. **Lorsque j'ai un doute sur la filière d'élimination d'un déchet :**

A. ~~Je le mets dans la benne la plus proche~~  
B. Je demande l'avis de mon responsable

*Il est largement préférable de prendre quelques minutes pour en **discuter avec son responsable** plutôt que de risquer de se tromper de benne ou poubelle. En effet, un mauvais tri peut conduire à un **déclassement** de l'ensemble du contenu et engendrer un **coût de traitement jusqu'à 20 fois supérieur**.*

3. **Un bac de rétention plein remplit toujours sa fonction :**

A. ~~Vrai~~  
B. Faux

***Un bac de rétention plein débordera obligatoirement à la moindre fuite**, il ne remplit donc plus sa fonction. Il convient de les vider (selon la filière appropriée) dès qu'ils ne sont plus totalement vides. Les rétentions doivent être couvertes si situées en extérieur.*

4. **Lors d'une pollution localisée, je dépose de l'absorbant au sol et le problème est résolu :**

A. ~~Vrai~~  
B. Faux

*Cela peut paraître évident pour certains mais des absorbants sont régulièrement laissés à demeure après utilisation au lieu d'être évacués selon la filière appropriée. Dans ce cas, ils **perdent leur intérêt** d'un point de vue environnemental.*



## Impact environnemental

Comment chacun peut contribuer à préserver l'environnement dans son entreprise ?

### *Mesurez et limitez les consommations Ne gaspillez pas les ressources, elles sont précieuses*

- Lors de nettoyages à l'eau, n'utilisez **que la quantité nécessaire** (ex : au lieu de pousser les résidus solides à l'eau, ramassez-les)
- Utilisez les moyens les plus performants mis à votre disposition (**moyenne/haute pression** Vs basse pression)
- Ne laissez pas l'eau couler inutilement, aussi bien au poste de travail qu'au vestiaire ou dans les sanitaires
- **Mesurez les consommations** et assurez l'entretien de tous les dispositifs de mesure
- Les eaux de lavage représentent une consommation généralement importante pouvant aller jusqu'à **200 L par tonne de béton** si sont nettoyés les moules, malaxeurs, bennes, trémie et machines

**Si le site est équipé de dispositifs de réutilisation de l'eau chargée, de l'eau claire/décantée ou de l'eau pluviale, privilégiez leur utilisation pour (pré)laver les équipements, dans le but de réduire la quantité d'eau potable consommée**

### *Redoublez de vigilance en période de sécheresse et lors des périodes de restriction d'eau*

- En période de sécheresse, les préfets instaurent progressivement des **restrictions d'eau temporaires**
- Ne pas respecter ces restrictions **pénalise les secteurs prioritaires** : alimentation en eau des populations, hôpitaux, pompiers, agriculture et activités économiques stratégiques
- **Anticipez** ces restrictions. Plus vous aurez mis en place des mesures limitant votre consommation d'eau en amont, moins les restrictions impacteront votre activité

### *Détectez, signalez, réparez les fuites*

- Avec l'usure, la plupart des réseaux peuvent se mettre à fuir : eau, air comprimé, adjuvants
  - Il s'agit d'un gaspillage pur et simple qui peut aussi présenter un **risque pour la sécurité**
  - Supprimer une fuite de liquide c'est aussi supprimer un risque de glissade (notamment en hiver s'il s'agit d'eau), ou de départ de feu (si la matière est inflammable)

**Si vous pouvez réparer vous-même, faites-le. Sinon, signalez le problème.**

**Suivez la consommation d'eau en étant vigilants aux hausses anormales, cela peut être dû à une fuite non repérée.**



## Impact environnemental

### Veillez au bon fonctionnement des installations de traitement : eau et air

- Les installations de traitement sont variées : **dégrillage-dessablage, décantation**, systèmes de traitement (**pH, chrome VI, MES**), séparateur d'**hydrocarbures**, etc.
- Leur bon fonctionnement est essentiel afin de respecter les obligations liées aux caractéristiques des effluents rejetés.

	Rejet dans le milieu naturel	Rejet dans un réseau d'assainissement
1. Température	< 30 °C	
2. Matières en suspension	100 mg/l	600 mg/l
3. pH	5,5 à 9,5	
4. Hydrocarbures totaux	10 mg/l	
5. Chrome total	0,1 mg/l	
6. Chrome hexavalent	0,05 mg/l	

Extrait arrêté type rubrique ICPE 2522

- Dans l'Industrie du Béton, les systèmes de traitement de l'air consistent généralement à filtrer les poussières présentes dans l'air, notamment via des **centrales d'aspiration des poussières**. En plus de contribuer à protéger les salariés des poussières néfastes pour la santé comme les poussières de silice cristalline alvéolaires, les poussières de bois et les fumées de soudages, en diminuant l'empoussièrément dans les ateliers, les centrales d'aspiration diminuent également l'empoussièrément sortant des ateliers et contaminant l'environnement.

### Ne polluez pas le sol et les eaux

- La pollution peut provenir du **mauvais état des équipements** :
  - Manque d'**entretien** ou mauvais état des bacs de rétention des produits dangereux → Risque d'**infiltration**, de **débordement** et de **pollution** (notamment lorsqu'ils ne sont pas couverts)
  - Fuite d'huile** sur les engins (chariot élévateur, chargeuse...) ou **fuite de carburant** (Gazole Non Routier) sur le système de distribution ou lors du plein des engins > Risque de **pollution par ruissellement** des eaux pluviales

**Réparez ou signalez tous les équipements présentant une fuite**

- La pollution peut aussi provenir de **mauvaises pratiques** ou **manœuvres accidentelles** :
  - Déversement accidentel** de produits lors de manutention, dépotage, remplissage, vidange, transvasement...
  - Déversement intentionnel** de produits polluants dans les regards de visite ou directement dans les cours d'eau

**L'abandon de déchets dans la nature pollue, les sols, les cours d'eau, les nappes phréatiques et l'air. C'est passible d'une forte amende**

- Pour prévenir le risque de pollution, stockez tous les bidons, pots, fûts et cuves sur les **rétentions** disponibles. Elles doivent être couvertes si elles sont en extérieur.
- En cas de fuite ou de déversement d'un produit chimique (adjuvant, huile, GNR ...), utilisez de l'**absorbant** ou tout autre dispositif disponible (coussin, tapis, vanne d'isolement, obturateur de regard ou de canalisation) pour éviter de polluer le sol ou l'eau d'une rivière proche.

**Éliminez l'absorbant souillé dans la benne de déchets dangereux**



## Impact environnemental

### *Limitez les gênes pour le voisinage (bruit, poussières...)*

- 2 sources de pollution principales impactent le voisinage des sites de l'Industrie du Béton :
  - La **poussière** générée par les sites
  - Et le **bruit** émis, considéré comme une pollution sonore
- La très grande majorité des sites de notre profession sont classés au titre des **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**, notamment sous les rubriques 2522 et/ou 2518. A ce titre, en plus des contrôles réguliers à effectuer, les sites se doivent de **limiter leurs émissions sonores et les rejets de poussières vers l'extérieur**.

De nombreuses mesures permettent de limiter ces nuisances, en voici quelques-unes :

- **Entretien régulièrement les équipements**
- Adopter une **conduite souple et maîtrisée** des engins sur le parc
- **Limiter les chocs** ou manipulations brutales de produits
- Utiliser systématiquement les **équipements de protection environnementale** s'ils existent (brumisateurs, rampes d'arrosage, capotages, ...)
- Respecter les **horaires d'exploitation** du site
- **Proposer des solutions, les meilleures idées venant souvent des collaborateurs sur le terrain**

### *Triez vos déchets selon les filières mises en place*

- **Ne mélangez pas les différents types de déchets** (béton, ferrailles, carton, plastique, déchets souillés...)
- Utilisez les différentes **benne**s ou **poubelles** mises à votre disposition. Identifiez-les (pancartes, affiches, code couleur...)
- **Ne mélangez pas les déchets liquides avec les déchets solides**
- Ne pas trier peut conduire à ne pouvoir recycler le contenu de la benne et engendrer un **surcoût conséquent** (déclassement de l'ensemble du contenu) :
  - De Déchets Inertes à Déchets Non Dangereux, le coût de traitement est environ **20 fois supérieur**
  - De déchets Non Dangereux à Déchets Dangereux, le coût est **5 à 10 fois supérieur**
- Certains contenants sont mis à disposition par les organismes de recyclage (tube néons, déchets électrique et électronique, papier...), utilisez-les !

**[Rappelez les différents types de benne et poubelles à disposition et leur localisation]**



## Impact environnemental

Un petit rappel sur les cycles de l'eau





## Impact environnemental

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Effectif habituel de l'équipe : \_\_\_\_

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

### Observations, commentaires, idées d'amélioration...

Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	Que peut-il arriver aux personnes ?	Pourquoi fait-on comme cela ?	Comment faudrait-il faire ?

### Suites données aux commentaires et idées des mois précédents

Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

## Utilisation des outillages à main

### C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés
- Présentez succinctement le calendrier  
Chaque mois il y a :
  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent



**Protégez vos mains, elles sont vos outils les plus précieux**

### Quelques conseils d'animation

#### AVANT



- Faites une **première lecture** et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse...

#### PENDANT

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer
- **Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs**
- Parlez clairement, haut et fort
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**
- Veillez à ce que chacun **participe** et encouragez les suggestions
- Vérifiez que les messages sont **compris** en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir
- **Synthétisez** les idées d'amélioration des participants dans le tableau (dernière page)
- Respectez le **timing** prévu : restez centré sur le sujet



#### APRES



- **Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.**

## Utilisation des outillages à main

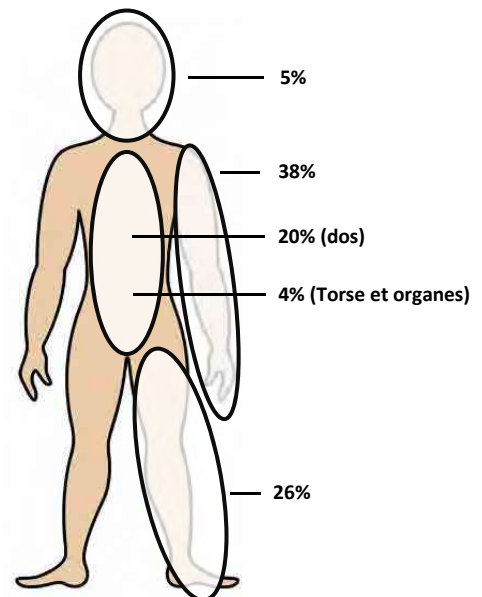
### Que peut-on voir sur la photo ?

- Un opérateur est en train de découper un feuillard métallique qui retient une bobine d'acier.
- Le dérouleur semble se trouver au sein d'une **zone sécurisée** empêchant le fonctionnement de la machine lorsqu'un opérateur se trouve dans la zone.
- Il porte ses **Equipements de Protection Individuelle**, notamment ceux liés à la tâche qu'il effectue : gants, lunettes, vêtements couvrant les avant-bras.
- L'opérateur utilise une pince à feuillard suffisamment grande pour lui permettre de rester **à distance du danger** : projection éventuelle du feuillard.

### Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- **38%** : c'est la proportion des **accidents touchant les membres supérieurs (dont les mains)** en 2023 dans l'IB.
- **8%** : c'est la proportion des accidents liés à l'utilisation d'**outils à mains** dans l'IB en 2023.
- **50%** : c'est la proportion des accidents de la main entraînant des **séquelles et handicap permanent**.  
Quelques exemples de lésions courantes : amputation, arrachement, plaie, coupure, piqure, hématome, écrasement, fracture, entorse, luxation.
- La main, en plus d'être complexe et fragile, est difficile à protéger car très souvent la première exposée aux **dangers mécaniques, chimiques, thermiques, électriques et infectieux**.
- Fort heureusement, les axes de prévention sont nombreux, à des niveaux **organisationnels, techniques et humains**.



## Utilisation des outillages à main

### Quelles sont les sources d'accidents aux mains ?

[Posez la question au groupe. La liste ci-dessous est donnée en guise d'exemple elle doit être adaptée aux activités de l'entreprise]

#### Machines / installations

Malaxeur, tapis peseur, perceuse  
à colonne, cintrouse



#### Éléments abrasifs

Béton brut  
Granulats

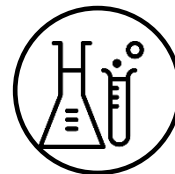
#### Outillage à mains et électroportatif

Disqueuse, perceuse, cutter,  
marteau



#### Agents chimiques

Béton frais, ciment,  
solvants, huiles minérales,  
eaux de lavage



#### Haute pression

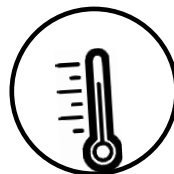
Nettoyeur haute  
pression



Coupure, brûlure, choc,  
écrasement, cisaillement,  
éraflement, irritation, allergie,  
eczéma

#### Température

Éléments d'installations échauffés  
Parties d'outils ou machines  
échauffées



#### Electricité

Tableaux électriques  
Fils nus sous-tension  
Appareils défectueux



## Utilisation des outillages à main

### Animation du Quiz sécurité



### Quiz corrigé

1. **25% des accidents aux mains entraînent un handicap permanent ?**

- A. ~~Vrai~~  
B. **Faux**

*50% : c'est la proportion des accidents de la main entraînant des séquelles et handicap permanent. Quelques exemples de lésions courantes : amputation, arrachement, plaie, coupure, piqure, hématome, écrasement, fracture, entorse, luxation.*

2. **Je cherche des gants contre le risque mécanique :**

- A. ~~N'importe quel gant de manutention fera l'affaire~~  
B. **Je me réfère à la numérotation inscrite sur la boîte ou le gant**

*Tous les gants ne se valent pas. Contre le risque mécanique, plusieurs niveaux de performance existent selon la protection apportée par le gant : Résistance à l'abrasion, à la coupure, à la déchirure, à la perforation, aux chocs. Il convient de se baser sur la suite de 4 à 6 caractères que l'on retrouve sur les gants et leur emballage (voir page 6).*

3. **A quelle fréquence faut-il inspecter vos outils à main pour détecter des signes de dommages ou d'usure ?**

- A. **Avant chaque utilisation**  
B. ~~Une fois par an~~

*Il est primordial d'utiliser des outils en bon état. **Il est nécessaire de les contrôler avant chaque utilisation.** Un outil en mauvais état augmente le risque d'accident car il peut casser ou nécessiter un effort excessif. Un effort excessif augmente le risque de ripage.*

4. **Quelle est la meilleure manière de ranger les outils tranchants ?**

- A. ~~Les garder dans la poche~~  
B. **Les ranger dans un endroit sécurisé**

*Lorsqu'un outillage à main a été utilisé, **il convient de le ranger dans un endroit adapté et dédié.** Cela est notamment très important lorsqu'il s'agit d'outils coupants tels que des cutters.*

## Utilisation des outillages à main

### Comment éviter les dommages causés aux mains ?

**Utilisez des outils sécurisés et adaptés à la tâche à effectuer, après avoir vérifié leur état**

Utilisez des outils sécurisés et adaptés à la tâche :

- N'utilisez jamais un outillage à main sans **protection** (exemple : burin sans manchon de protection) ;
- Veillez à utiliser des outils en bon état, **vérifiés avant chaque utilisation** ;
- Utilisez un burin avec manchon de protection pour éviter le coup de marteau sur la main ;
- Evitez d'utiliser un cutter à lame, privilégiez un cutter de sécurité adapté (lame rétractable).

**De manière générale, appuyez-vous sur les fiches de sécurité au poste de travail**

### **Maintenez vos mains à distance du danger**

- Gardez une **distance** entre votre main et la partie dangereuse ou l'objet à découper, frapper, etc. La **fixation de l'objet à travailler** à l'aide d'un étau / serre-joint permet parfois d'éloigner la seconde main ;
- S'éloigner du danger en utilisant un **outil plus long / télescopique**.  
Exemple : utilisation d'une pince à feuillard à poignées longues ;
- Lorsqu'un outillage à main a été utilisé, il convient de le ranger dans un endroit adapté et dédié. Cela est notamment très important lorsqu'il s'agit d'outils coupants tels que des cutters.

### **Tenez fermement les outils à main**

- Un outil mal tenu ou saisi de manière insuffisante augmente fortement le risque de blessure :
  - Risque de **déraper** et provoquer des coupures, écrasements ou contusions aux mains notamment ;
  - Une mauvaise prise réduit la **précision des gestes**, ce qui augmente le risque de heurter une pièce, de se blesser soi-même ou un collègue ;
  - Une perte de contrôle peut aussi **endommager le matériel**, générant des coûts directs et du retard.
- Bonnes pratiques :
  - Saisir l'outil avec **toute la main** : éviter de travailler du bout des doigts. La paume et les doigts doivent envelopper le manche ;
  - Adapter la **force de la prise** : ni trop faible (risque de lâcher), ni trop forte (risque de fatigue musculaire) ;
  - Vérifier l'**état des gants**. Si les gants n'adhèrent plus, optez pour une nouvelle paire de gants ;
  - Eliminer les **sources de glisse** : essuyer la poignée si elle est humide, grasse ou couverte de béton ;
  - Maintenir une **position stable** afin de résister aux chocs ou aux rebonds.

## Utilisation des outillages à main

### Anticipez les éventuels mouvements en cas de rippage

- Bonnes pratiques :
  - Visualisez la **trajectoire** possible de l'outil : où ira-t-il si la pointe dérape ?
  - Gardez vos mains hors de la trajectoire possible de l'outil ;
  - Travaillez à **bonne hauteur** et à **bonne distance** pour limiter les mouvements incontrôlés ;
  - Fixez solidement les pièces à l'aide d'un étau ou serre-joint par exemple ;
  - Adaptez la force appliquée : forcer favorise le rippage. Un outil en bon état permet généralement de moins avoir à forcer ;
  - Prévenez vos collègues : assurez vous que personne ne se trouve dans la zone de risque en cas de rippage.

### Portez des gants adaptés aux risques et à votre taille

- Quel que soit le contexte, portez des gants adaptés aux risques (abrasion, déchirure, perforation, produit chimique) ;
- Evitez le gant qui « protège tout » ;
- Afin qu'ils soient portés, les gants doivent être ajustés, à la bonne taille ;
- Un gant n'est pas du consommable jetable, après utilisation il peut resservir s'il est en bon état. Rangez-le dans un endroit propre et adapté ;
- En cas de transpiration excessive, vous pouvez utiliser un sous gant fin en coton ;
- En cas de manipulation de produit chimique, portez les gants adaptés ;
- Portez des gants lorsque vous êtes au contact du béton frais : risque de dermatose ;
- Ne portez pas de bague ou alliance à proximité de pièce en mouvement, armatures, travaux de maintenance qui pourrait entrainer un dégantement total ou partiel du doigt (ring finger), 350 accidents graves par an en France et une amputation par jour.



## Utilisation des outillages à main

***Attention aux mouvements imprévus des objets manipulés à l'aide d'outils à main : basculement, retournement, glissement, etc***

- Un objet qui bascule peut **écraser** une partie du corps, dont les mains
- Un **retournement** brutal peut piéger les doigts ou la main entre l'objet, l'outil ou une surface voisine
- Dans l'IB, les pièces sont souvent **lourdes et encombrantes**, ce qui amplifie la gravité des éventuels accidents
- Bonnes pratiques :
  - **Anticipez les réactions** de l'objet avant d'exercer un effort : demandez vous comment il peut bouger si ce qui le bloque lâche
  - **Stabilisez les charges** (cale, étau, serre-joint, etc.) avant d'utiliser un outil à main dessus
  - **Gardez les mains dégagées** des zones de pincement ou de basculement possibles
  - Travaillez à **plusieurs** si nécessaire
  - **Maîtrisez la force** appliquée

## Utilisation des outillages à main

Ressources à disposition : (cliquez sur l'image pour y accéder)

### Les gants de prévention – Minute prévention



### Prévention des blessures de la main



### Réagir en cas de coupure



### Brochure ED6499 : la main et la machine



### Brochure ED6528 : la main et les produits chimiques



## Utilisation des outillages à main

Date : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Effectif habituel de l'équipe : \_\_\_\_

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration...			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	Que peut-il arriver aux personnes ?	Pourquoi fait-on comme cela ?	Comment faudrait-il faire ?

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

## Gestion des incidents / accidents

### C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés
- Présentez succinctement le calendrier  
Chaque mois il y a :
  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent



**Protéger, examiner,  
faire alerter, secourir**

### Quelques conseils d'animation

#### AVANT



- Faites une **première lecture** et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse...

#### PENDANT

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer
- **Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs**
- Parlez clairement, haut et fort
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**
- Veillez à ce que chacun **participe** et encouragez les suggestions
- Vérifiez que les messages sont **compris** en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir
- **Synthétisez** les idées d'amélioration des participants dans le tableau (dernière page)
- Respectez le **timing** prévu : restez centré sur le sujet



#### APRES



- **Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.**

## Gestion des incidents / accidents

### Que peut-on voir sur la photo ?

- Un opérateur est allongé au sol
- Un second opérateur est en train d'**examiner** le blessé
- Les étapes suivantes sont en toute logique les suivantes : alerter ou faire alerter et secourir

### Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

- **Les chiffres clés**  
Dans l'Industrie du Béton, nous recensons presque **1 000 accidents avec arrêt** chaque année pour environ 17 000 salariés.
- **L'importance d'être préparé**  
Lorsqu'un accident survient, la peur et l'incertitude peuvent conduire à des réactions inefficaces : hésitations et gestes mal coordonnés engendrent des **pertes de temps** qui peuvent avoir de lourdes conséquences.

**Maîtriser les gestes d'urgence permet de transformer des instants de confusion en une réaction rapide et efficace !**

- **Impact des premiers instants sur les chances de survie**  
En cas d'arrêt cardiaque, sans témoin, la victime a 2 à 3% de chances de survie.

Chaque minute sans réanimation cardio pulmonaire diminue ses chances de survie de 10%.

**Si la victime est prise en charge rapidement par une personne formée puis par les secours, ses chances de survie peuvent monter à plus de 30% !**

### A quels types d'accidents peut-on être confronté ?

- Coupures, sectionnement de membre, écrasement, perforation
- Etouffements par un corps étranger
- Chutes de plain-pied : fractures, entorses
- Electrification, électrocution
- Brûlures (chimiques ou thermiques), intoxications
- Asphyxie (espaces confinés)
- Chutes de hauteur : fractures, traumatismes, perte de connaissance
- Corps étranger dans les yeux
- Malaises, crises cardiaques, accidents vasculaires cérébraux
- Coups de chaleur
- Crises d'épilepsie
- Morsures, piqûres d'animaux

*[Citez des exemples d'accidents ayant eu lieu, survenus sur votre lieu de travail, les soins prodigués... et leurs conséquences.]*

*[Citez les SST (Sauveteurs Secouristes du Travail) de votre atelier]*

## Gestion des incidents / accidents

### Animation du Quiz sécurité

#### Animez le quiz



### Quiz corrigé

1. **Les chances de survie d'une personne faisant une crise cardiaque et secourue par une personne formée sont :**

- ~~A. 2 fois supérieures~~  
B. 10 fois supérieures

Une personne formée aux gestes qui sauvent sera plus susceptible d'identifier immédiatement les signes d'arrêt cardiaque, d'alerter ou faire alerter les secours et de mettre en œuvre rapidement une réanimation cardio-pulmonaire.

**Chaque minute perdue diminue d'environ 10% les chances de survie.**

2. **Dans quel ordre intervient-on lors d'un accident ?**

- A. Protéger / examiner / alerter / secourir  
~~B. Secourir / examiner / protéger / alerter~~

Il convient d'**écarter le danger** pour soi, la victime et les témoins. **Ne jamais se mettre en danger soi-même !**

**Examiner** la victime pour identifier les urgences vitales.

**Alerter** les secours en donnant les informations essentielles.

**Secourir** la victime en appliquant les gestes de premiers secours adaptés et attendre et accompagner l'arrivée des secours.

3. **Je prends connaissance de la procédure d'urgence :**

- A. Dès qu'elle est rédigée ou à mon arrivée dans l'entreprise  
~~B. Au moment de l'accident~~

La procédure d'urgence fait partie des consignes de sécurité obligatoires.

Il est nécessaire d'en prendre connaissance **dès son arrivée dans l'entreprise ou lorsqu'elle est diffusée.**

Ce n'est pas le jour où un accident se produit que l'on peut prendre le temps de la consulter.

4. **Un collègue est accidenté mais je ne suis pas formé SST et il n'y a pas de SST :**

- ~~A. Je n'interviens surtout pas~~  
B. J'interviens si je m'en sens capable et dans tous les cas je contacte ou fais contacter les secours

Même sans être SST, tout citoyen a le **devoir d'assistance** à personne en danger (art. 223-6 du Code pénal).

Il n'est pas obligatoire de pratiquer des gestes techniques que l'on ne maîtrise pas mais **alerter les secours est indispensable.**

Une loi protégeant les citoyens existe : « Celui qui intervient de bonne foi ne peut pas être sanctionné s'il cause involontairement un dommage en tentant de sauver une vie. » Elle s'applique en entreprise.

## Gestion des incidents / accidents

### Comment favoriser la vigilance partagée ?

#### Supprimez les risques persistants

Voici la démarche à suivre :

1. **Analysez la situation** : que s'est-il passé ?
2. Identifiez les **dangers persistants** : écrasement, électrisation, incendie, explosion, asphyxie...
3. Peut-on **supprimer les dangers** de façon permanente et sans risque ?  
Si oui, le faire ou le faire faire (exemple : coupure de l'alimentation électrique).
4. Si non, peut-on **isoler la zone dangereuse** de façon permanente et sans risque ?  
Si oui, le faire ou le faire faire, et empêcher les curieux de s'approcher.
5. Si non, peut-on **soustraire la victime** de la zone dangereuse sans se mettre en danger ? \*  
Si oui, le faire ou le faire faire.
6. Si non, **interdire l'accès** à la zone dangereuse et faire alerter les secours spécialisés



*\*Le dégagement d'urgence est une manœuvre exceptionnelle qui doit être utilisée exclusivement pour soustraire une victime à un danger réel, immédiat et non contrôlable, menaçant sa vie.*

#### Balisez la zone dangereuse si nécessaire

S'il n'a pas été possible de supprimer les dangers, isoler la zone dangereuse ou soustraire la victime, il convient de **baliser la zone** où se trouve la victime.

Ce balisage peut avoir plusieurs vocations :

- **Protéger les autres personnes** : éviter qu'un collègue s'expose sans le savoir à un produit renversé, un sol glissant, une pièce instable, une zone électrique, la circulation d'engins.
- **Protéger la victime** : zone de circulation routière, d'engins sur parc.
- **Faciliter l'intervention** : un périmètre clair aide les secours et les responsables à intervenir efficacement.



#### Matériel de balisage

- **Cônes, rubans de signalisation, barrières mobiles, panneaux de danger.**
- En l'absence de matériel dédié, utiliser tout moyen visuel provisoire pour attirer l'attention

## Gestion des incidents / accidents

### Identifiez les signes de détresse en examinant la victime



Bien examiner permet de donner une alerte complète et précise aux secours et de mettre en œuvre les gestes adaptés

1. La victime **saigne**-t-elle abondamment ? Y'a-t-il du sang à proximité ou sur la victime ?
2. La victime **s'étouffe**-t-elle ? mains à la gorge ? aucun bruit ne sort de la bouche ?
3. La victime **répond**-elle aux questions ? se plaint-elle de malaises ou de sensations désagréables, de douleurs empêchant certains mouvements ?
4. Si la victime ne répond pas, **respire**-t-elle ?

### Alerter ou faire alerter les secours

Qui alerter ?

- 15 : SAMU
- 18 : Pompiers
- 112 : Numéro d'urgence européen
- 114 : Pour les personnes sourdes / malentendantes (accessible par application, internet ou sms)
- Numéro interne spécifié dans la procédure en cas d'accident

Et les personnes prévues dans l'organisation des secours de l'entreprise : **Sauveteurs Secouristes du Travail**



**Répondez correctement aux questions, ne raccrochez jamais le premier. Suivez les instructions des secours jusqu'à leur arrivée.**

Préciser dans le message d'alerte aux secours :

- Votre **identité** et **numéro de téléphone**
- Le **lieu de l'accident** : adresse, atelier, étage, ...
- La **nature de l'accident** : chute de hauteur, sectionnement, écrasement, malaise..., et l'emplacement du blessé
- Le nombre et l'état des victimes

Consignes pour la transmission du message :

- Ne pas raccrocher le premier
- S'assurer que l'alerte a bien été donnée

## Gestion des incidents / accidents

**Fixez un point de rendez-vous et envoyez quelqu'un à ce point pour guider les secours**

### Pourquoi fixer un point de rendez-vous ?

- Les sites industriels sont souvent vastes, avec plusieurs bâtiments et accès
- Les secours ne connaissent pas toujours le site ni la localisation exacte du danger
- Chaque minute compte : **un secours mal orienté = perte de temps critique**
- Cela évite aussi qu'ils s'exposent à un **danger en entrant sans accompagnement**

### Comment organiser le point de rendez-vous ?

#### Choisir un point clair et accessible

- Situé à l'**entrée principale** du site ou sur un parking dégagé.
- **Facilement identifiable** pour les véhicules de secours (panneau, marquage au sol).

#### Envoyer une personne de référence

- Désigner un **collègue** ou un **agent d'accueil** pour se placer à ce point
- Cette personne devient le **guide des secours**

### Guider les secours

- **Attendre** à l'endroit convenu
- **Orienter les véhicules** vers la zone de l'incident (itinéraire le plus court et sécurisé).
- Fournir les **premières informations** utiles (nature de l'accident, localisation précise, dangers particuliers : produits chimiques, électricité, machines en mouvement...).

**Avez-vous un point de rendez-vous mentionné dans votre procédure de gestion en cas d'accident ?**

## Gestion des incidents / accidents

Ressources à disposition : (cliquez sur l'image pour y accéder)

### Guide INRS – Données techniques et conduites à tenir



### Vidéo Gouvernement – Premiers secours, comment réagir en cas d'accident



## Gestion des incidents / accidents

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Effectif habituel de l'équipe : \_\_\_\_

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

### Observations, commentaires, idées d'amélioration...

Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	Que peut-il arriver aux personnes ?	Pourquoi fait-on comme cela ?	Comment faudrait-il faire ?

### Suites données aux commentaires et idées des mois précédents

Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

## Intégration ou changement de poste

### C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés
- Présentez succinctement le calendrier  
Chaque mois il y a :
  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent



Toujours bien accompagné

### Quelques conseils d'animation

#### AVANT



- Faites une **première lecture** et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse...

#### PENDANT

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer
- **Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs**
- Parlez clairement, haut et fort
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**
- Veillez à ce que chacun **participe** et encouragez les suggestions
- Vérifiez que les messages sont **compris** en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir
- **Synthétisez** les idées d'amélioration des participants dans le tableau (dernière page)
- Respectez le **timing** prévu : restez centré sur le sujet



#### APRES



- **Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.**

## Intégration ou changement de poste

### Que peut-on voir sur la photo ?

- Un opérateur est en train de passer le **parcours d'accueil sécurité**.
- L'opérateur est **accompagné de son tuteur** (correspondant prévention sécurité, chef d'équipe, responsable de site, encadrant...) qui lui explique la démarche, l'outil utilisé, corrige le quiz avec lui ou approfondit certains points.

### Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

Les premières semaines de prise de poste ou de changement de poste exposent davantage les salariés aux **accidents du travail**.

Un **accueil sécurité structuré**, une **formation adaptée au poste** et un **accompagnement par un tuteur** sont essentiels pour garantir une intégration ou une transition en toute sécurité.

#### Quelques chiffres clés

- Les salariés dans leur **premier mois d'embauche** ont **2 à 3 fois plus d'accidents du travail** que la moyenne.
- Le risque d'accident **revient à un niveau "normal" après environ 12 mois d'ancienneté**.
- Les **jeunes travailleurs (<25 ans)** et **nouveaux embauchés** sont particulièrement vulnérables :
  - + **50 % d'accidents en plus** que les salariés expérimentés,
  - ⚠ **1 accident sur 4** concerne un salarié ayant **moins d'un an d'ancienneté**,
  - 💥 **15 % des accidents graves ou mortels** surviennent **dans les trois premiers mois** suivant l'embauche.

Les **intérimaires** sont généralement **les plus exposés** et il convient de ne surtout pas négliger leur accueil sécurité, leur formation au poste et leur accompagnement !

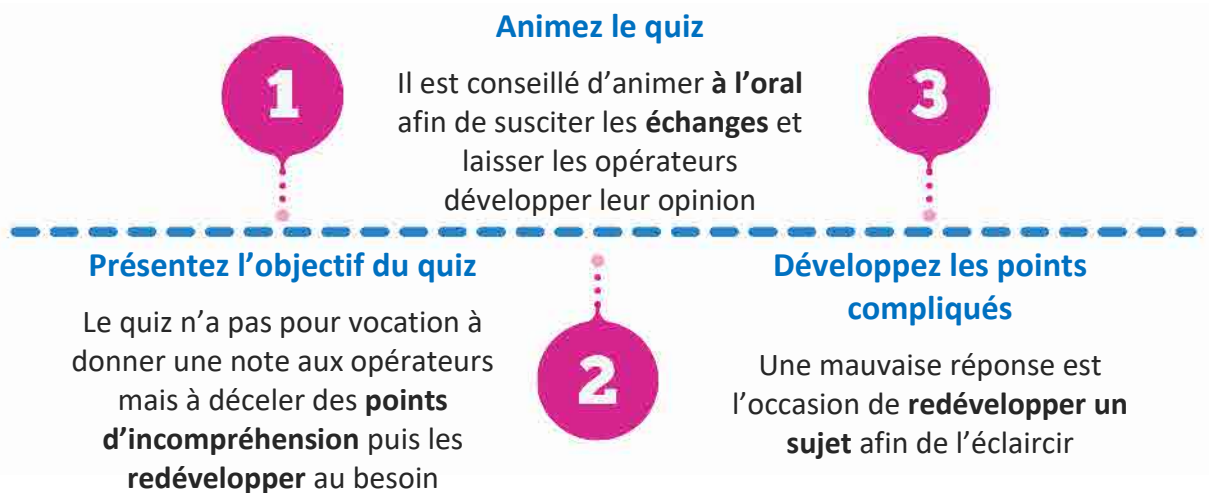
#### Pourquoi ?

De multiples facteurs expliquent la hausse d'accidentologie suite à une embauche ou un changement de poste :

- Une méconnaissance des **nouveaux gestes ou machines**,
- Une adaptation incomplète aux **nouvelles conditions de travail**,
- Une **surestimation de sa maîtrise** du nouvel environnement,
- Le stress ou l'envie de faire ses preuves conduisent à des comportements dangereux et des **opérateurs qui n'osent pas poser de questions**,
- **Absence de port des EPI ou EPI inadaptés**.

## Intégration ou changement de poste

### Animation du Quiz sécurité



### Quiz corrigé

- |   |  |
|---|--|
| <p><b>1. Les premières semaines suivant la prise de poste, le risque d'accident est augmenté :</b><br/>A. Vrai<br/>B. Faux</p>  | <p>Les salariés dans leur <b>premier mois d'embauche</b> ont <b>2 à 3 fois plus d'accidents du travail</b> que la moyenne.</p>   |
| <p><b>2. Un nouveau arrive dans l'équipe :</b><br/>A. Nous devons le former au plus tôt.<br/>B. Il se formera sur le tas.</p>   | <p>Un nouvel embauché a statistiquement <b>50 % d'accidents en plus</b> que les salariés expérimentés.<br/><b>1 accident sur 4</b> concerne un salarié ayant <b>moins d'un an d'ancienneté</b>.</p>  |
| <p><b>3. Je suis nouveau ou je change de poste et j'ai un doute sur une opération :</b><br/>A. Je dois faire mes preuves, je me débrouille.<br/>B. Je demande conseil.</p>  | <p>En cas d'incertitude sur une manœuvre, une consigne, un produit ou une situation inhabituelle, <b>demandez conseil</b> à un collègue expérimenté, à votre tuteur ou à votre chef d'équipe.<br/><b>Demander conseil est une preuve de professionnalisme et non une faiblesse !</b></p> |
| <p><b>4. Une formation sur un poste de travail :</b><br/>A. C'est une perte de temps car cela monopolise 2 personnes.<br/>B. Ça permet de transmettre les connaissances des personnes les plus expérimentées.</p> | <p>Un changement de poste, <b>même temporaire</b>, expose à <b>de nouveaux risques</b>. Les habitudes prises sur l'ancien poste ne sont pas forcément adaptées au nouveau.</p>   |

## Intégration ou changement de poste

### Comment favoriser la vigilance partagée ?

***Il est capital d'être formé sur son poste de travail, dans son environnement, quel que soit son statut (salarié, intérimaire, stagiaire)***

Chaque poste a ses **risques spécifiques** (machines, circulation, manutentions manuelles, ...).

Une **formation pratique sur le terrain** est indispensable pour comprendre ces risques, maîtriser les bons gestes et savoir comment réagir en cas d'incident.

👉 **Quelle que soit la durée du contrat ou l'expérience passée, personne ne doit intervenir sans avoir reçu la formation sécurité adaptée à son poste et à son environnement immédiat**

Cette exigence vaut pour **tous les statuts** : salarié, intérimaire, apprenti ou stagiaire.

***Au moindre doute, sollicitez l'avis des collègues les plus expérimentés***

**Ne prenez jamais le risque d'agir sans être sûr !**

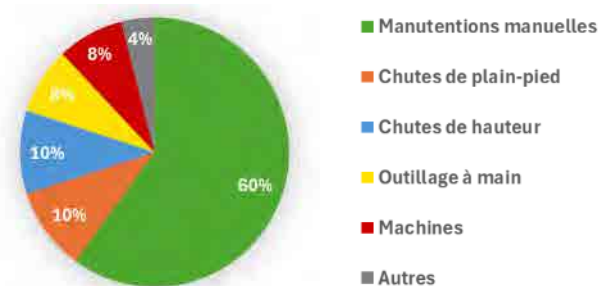
En cas d'incertitude sur une manœuvre, une consigne, un produit ou une situation inhabituelle, **demandez conseil** à un collègue expérimenté, à votre tuteur ou à votre chef d'équipe.

👉 **Dans la sécurité, poser une question n'est jamais une faiblesse, c'est une preuve de professionnalisme. Un échange rapide peut éviter un accident ou une erreur aux conséquences graves.**

***Apprenez à identifier les risques de votre poste de travail***

Connaître son poste, c'est aussi **reconnaître les dangers** qui y sont liés.

Les accidents les plus courants dans l'Industrie du Béton en 2023 sont les suivants :



👉 **Prenez le temps d'observer votre environnement et de repérer les situations à risque. Signalez immédiatement toute anomalie (fuite, obstacle, protection manquante, sol glissant...).** C'est la base de la prévention active !

## Intégration ou changement de poste

### *Appliquez les standards de l'ordre, du rangement et de la propreté*

Un poste de travail propre et bien rangé, c'est un poste plus sûr et plus efficace. Les accidents sont souvent liés à des **zones encombrées**, des **déchets au sol** ou un **mauvais stockage**.

👉 Rangez systématiquement vos outils, nettoyez après chaque tâche et respectez les circuits de circulation et de stockage. L'ordre et la propreté font partie intégrante de la sécurité au quotidien !

**10% des accidents étaient des chutes de plain-pied dans l'IB en 2023 !**

### *Respectez les consignes au poste de travail*

Les consignes au poste de travail (affichages, modes opératoires, fiches de sécurité/poste, ...) sont là pour **protéger les personnes et les installations**.

👉 Elles doivent être comprises, respectées et appliquées en toutes circonstances. Ne modifiez jamais une procédure sans validation de votre responsable.

**Le respect des consignes est une marque de professionnalisme, de responsabilité mais également une obligation pour les salariés.**

### *Si vous changez de poste, vous devez aussi être formé et qualifié*

Un changement de poste, **même temporaire**, expose à **de nouveaux risques**. Les habitudes prises sur l'ancien poste ne sont pas forcément adaptées au nouveau.

👉 Avant toute prise de fonction, une formation complémentaire doit être dispensée pour maîtriser les nouveaux gestes, les outils, les consignes et les risques spécifiques.

**Aucun salarié ne doit être affecté sur un poste sans formation préalable et validation de la hiérarchie.**

## Intégration ou changement de poste

***Certains postes nécessitent d'être formé, qualifié, habilité, autorisé et apte médicalement***

Certains postes / certaines tâches présentent des risques particuliers : **conduite d'engins, maintenance électrique, levage, travail en hauteur**, etc.

👉 Ces postes nécessitent généralement :

- D'être formé et évalué (CACES, habilitation électrique, ...)
- D'avoir reçu une autorisation écrite de l'entreprise
- D'être apte médicalement à occuper la fonction

***[Pour aller plus loin, interrogez les opérateurs sur les tâches qui nécessitent d'être formé, autorisé et apte médicalement]***

## Intégration ou changement de poste

### Ressources à disposition

#### Plateforme d'accueil sécurité FIB-CERIB



- Hébergement du parcours d'accueil FIB-CERIB
- Gestion des profils individuels d'utilisateurs
- Traçage et capitalisation des données de passage
- Reprise d'un parcours commencé mais non terminé

Pour tout renseignement : [hse@cerib.com](mailto:hse@cerib.com)

#### Fiche d'attestation de suivi de l'accueil sécurité

#### Check-list du parcours d'accueil sécurité

#### Livret d'accueil : disponible sur l'espace extranet



## Intégration ou changement de poste

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Effectif habituel de l'équipe : \_\_\_\_

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration...			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	Que peut-il arriver aux personnes ?	Pourquoi fait-on comme cela ?	Comment faudrait-il faire ?

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?

## COACTIVITÉ

**C'est la première fois que vous animez le ¼ d'heure sécurité ?**

- Présentez le concept du ¼ d'heure sécurité à vos collègues et rappelez que **l'objectif est de créer des échanges** autour des thèmes développés
- Présentez succinctement le calendrier  
Chaque mois il y a :
  - **1 thème** (en haut à droite),
  - **1 slogan** (texte en gros sur la photo),
  - **Quelques notions clés** pour éviter les risques.
- Précisez son lieu d'affichage permanent



**Préparer et coordonner pour plus de sécurité**

### Quelques conseils d'animation

#### AVANT



- Faites une **première lecture** et imaginez-vous le présenter à vos collègues : quels exemples vont le plus leur parler ? Comment allez-vous les faire s'exprimer ?
- Complétez ce support par toutes les informations qui évoqueront des choses concrètes pour les personnes de l'entreprise : exemples de bonnes pratiques, d'accidents ou d'incidents évités de justesse...

#### PENDANT

- **Appuyez-vous sur le conducteur d'animation** : il a été créé pour vous aider à animer
- **Placez-vous à proximité du calendrier et regardez vos interlocuteurs**
- Parlez clairement, haut et fort
- Faites participer les personnes et interrogez-les le plus souvent possible. N'hésitez pas à reformuler en vous appuyant sur des **exemples vécus dans l'atelier**
- Veillez à ce que chacun **participe** et encouragez les suggestions
- Vérifiez que les messages sont **compris** en faisant reformuler aux participants les principales idées à retenir
- **Synthétisez** les idées d'amélioration des participants dans le tableau (dernière page)
- Respectez le **timing** prévu : restez centré sur le sujet



#### APRES



- **Faites signer la feuille de présence à chaque personne. Faites remonter les idées de l'équipe à la personne désignée dans votre organisation.**

## COACTIVITÉ

### Que peut-on voir sur la photo ?

- Un **chariot élévateur** en train de manœuvrer au milieu de l'atelier.
- Derrière le chariot élévateur, un opérateur est en train de manœuvrer un **pont roulant** soulevant un moule à béton.
- Sur le trajet du pont roulant, un **autre opérateur** se trouve **de dos** par rapport aux autres, n'ayant donc **pas la visibilité sur le pont roulant ni sur le chariot élévateur**.
- Une coactivité très importante qui, sans une coordination parfaite entre les 3 opérateurs, pourrait conduire à un **accident potentiellement grave**.

### Pourquoi parle-t-on de ce sujet aujourd'hui ?

[Commencez par exposer le thème du jour et expliquez pourquoi il s'agit d'un enjeu important]

Dans l'industrie du béton, la coactivité, c'est-à-dire le fait que plusieurs opérateurs, équipes, métiers ou entreprises travaillent en même temps sur une même zone, est l'un des **facteurs majeurs d'accidents du travail** :

#### ⚠ **Un quart des accidents liés à un manque de préparation ou de coordination**

Que ce soient des opérations de maintenance, réglages, dépannages urgents ou nettoyages, les conséquences d'un manque de préparation et de coordination sont souvent graves pour la personne directement exposée ou pour ses collègues présents dans la zone.

#### 🔧 **Les équipes de maintenance en première ligne**

Les équipes de maintenance sont en première ligne : elles interviennent sur des **machines dangereuses, dans des zones confinées, difficiles d'accès, ou dans l'urgence**.

Mais elles ne sont pas les seules concernées : **sous-traitants, nouveaux embauchés, salariés polyvalents ou occasionnellement affectés à une zone**, sont eux aussi plus exposés, souvent parce qu'ils connaissent moins bien l'environnement, les méthodes et les risques présents.

#### 🕒 **Des situations inhabituelles tous les jours**

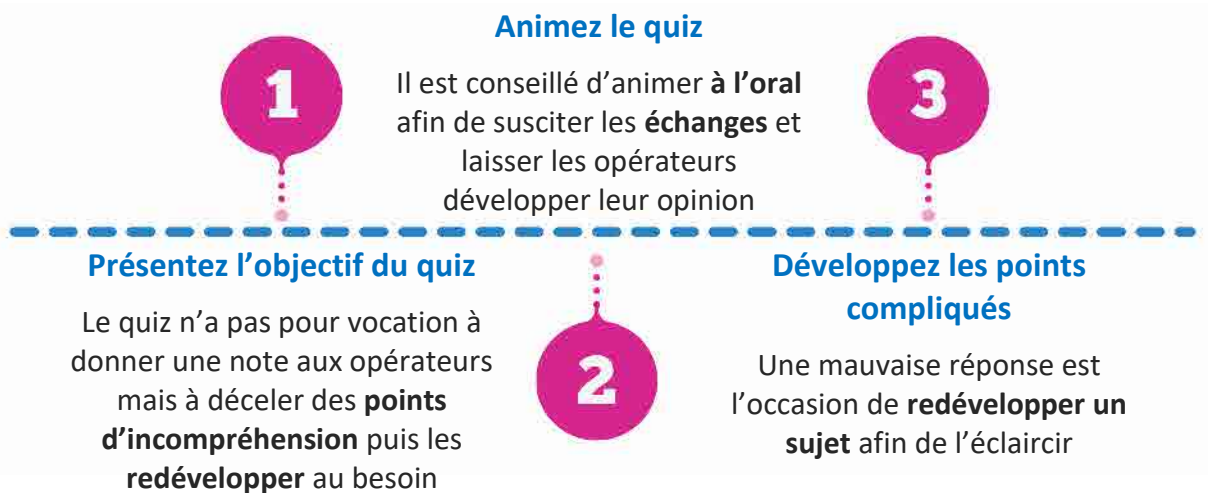
Chaque journée de travail expose au moins à une **situation inhabituelle, anormale ou dégradée** : une panne imprévue, un réglage nécessaire, un accès encombré...

Face à ces imprévus, il faut souvent agir rapidement pour « **rattraper la situation** ». Cette **pression temporelle** favorise les erreurs, les oublis et les prises de risques et donc les accidents.

**Sans coordination et communication, la coactivité n'est pas maîtrisée et peut conduire à des accidents graves**

## COACTIVITÉ

### Animation du Quiz sécurité



### Quiz corrigé

1. La coactivité augmente significativement les risques d'accidents si elle n'est pas maîtrisée :

- A. Vrai  
B. ~~Faux~~

La coactivité **multiplie les risques** si non maîtrisée : interactions imprévues, mauvaise coordination, urgence ou gestes précipités.

**Solution** : planifier, coordonner et communiquer entre toutes les équipes.

2. Lorsqu'une entreprise extérieure intervient sur mon site, c'est à elle seule de faire attention :

- A. ~~Vrai~~  
B. Faux

Toute intervention impliquant plusieurs entreprises doit être préparée conjointement : l'**entreprise utilisatrice (EU)** et l'**entreprise extérieure (EE)** doivent collaborer pour **identifier et anticiper les risques** avant le début des travaux.

3. Les moyens de maîtrise des risques liés aux chargements / déchargements sont intégrés dans les protocoles de sécurité :

- A. Vrai  
B. ~~Faux~~

Les protocoles de sécurité doivent **intégrer toutes les mesures pour maîtriser les risques liés aux chargements et déchargements** :

- identification des zones de travail,
- sécurisation des engins et du matériel,
- port des protections individuelles,
- coordination entre opérateurs et signalisation des zones à risque

4. J'identifie un risque lié à la coactivité au cours d'une intervention :

- A. ~~Je poursuis mon travail~~  
B. Je m'arrête un temps pour analyser la situation

Si vous identifiez un risque lié à la coactivité :

- Arrêtez-vous un instant pour **analyser la situation**,
- **Évaluez les dangers** pour vous et pour les autres,
- Mettez en place les **mesures de prévention** avant de continuer l'intervention.

**Principe clé** : ne jamais continuer face à un risque non maîtrisé.

## COACTIVITÉ

### Comment éviter ou maîtriser les situations de coactivité ?

#### *Evaluez les risques des différentes activités*

Avant toute opération il est indispensable de prendre quelques instants pour **identifier les risques** auxquels vous pouvez être exposé mais aussi ceux que votre intervention peut créer pour d'autres opérateurs.

#### Analyser les risques techniques et matériels

L'évaluation doit tenir compte :

- de l'absence ou de l'insuffisance des **protections collectives** ou **individuelles**,
- de la connaissance limitée de l'**environnement de travail** (zones de circulation, machines en fonctionnement, niveaux sonores, poussières...),
- de l'utilisation d'un **outillage dangereux**, inadapté ou défectueux,
- de la présence d'installations ou d'équipements présentant des **risques particuliers** (énergies résiduelles, charges en hauteur, pièces en mouvement...).

#### Identifier les risques liés à l'organisation du travail

Les risques ne viennent pas seulement du poste de travail lui-même, ils proviennent aussi de la manière dont l'activité est organisée :

- pression liée à l'**urgence d'une commande** ou d'un **redémarrage de production**,
- **tâche inhabituelle** réalisée **sans préparation**,
- **intervention non prévue** dans une **zone déjà occupée** par d'autres opérateurs.

 **Ne pas sous-estimer les risques du quotidien**

#### *Communiquez avec les autres intervenants*

- **Signalez votre présence** à vos collègues intervenant dans l'environnement proche,
- Veillez à toujours établir un **contact visuel** avec votre collègue,
- Définissez des moyens pour **bien communiquer** avec les autres intervenants (notamment si des problèmes de langues existent...),
- Etablissez des mots ou des gestes pour vous coordonner.

## COACTIVITÉ

### Identifiez les interactions possibles entre les différents intervenants

Danger à éviter	Questions à se poser avant d'intervenir
Les interactions avec mes collègues dans mon environnement de travail	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Y-a-t-il d'autres travaux dans ma zone d'intervention ?</li> <li>• Ai-je balisé ma zone d'intervention et suis-je bien visible ?</li> <li>• Ai-je prévenu les autres de ce que j'allais faire ?</li> </ul>
Communication, coordination	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ai-je les moyens de bien communiquer avec les autres intervenants ?</li> <li>• Avons-nous défini des mots ou des gestes pour nous coordonner ?</li> <li>• Les autres m'ont-ils vu ? Savent-ils que je suis là ?</li> </ul>
Le heurt par une chute d'objets	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelque chose peut-il me tomber dessus ou sur une autre personne ? (béton, pièces métalliques, parties de moules, pilon, outils, ...)</li> </ul>
La projection de matières ou l'émission de poussières ou de fumées	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Quelque chose peut-il être projeté (étincelles, copeaux, particules, produits dangereux)</li> <li>• Des poussières, fumées, gaz, vapeurs peuvent-elles être émises par des procédés de travail ?</li> </ul>
Le heurt par un véhicule ou un équipement de travail mobile	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Puis-je être heurté par un camion, un engin, un pont, une télébenne ?</li> <li>• Ai-je bien balisé ma zone d'intervention ? Suis-je visible ?</li> <li>• Y'a-t-il quelqu'un autour de l'engin (chariot, pont roulant)</li> </ul>
Le fonctionnement d'une machine ou la remise en marche d'une machine	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ai-je bien consigné l'énergie électrique, hydraulique, pneumatique, mécanique ?</li> <li>• N'y a-t-il pas d'énergie résiduelle à dissiper ?</li> <li>• Ai-je vérifié l'impossibilité de remise en service de la machine ?</li> <li>• Puis-je être happé, entraîné par quelque chose ?</li> <li>• Il n'y a plus personne dans la zone ?</li> </ul>

### Planifiez les différentes interventions

Avant intervention, il convient de se poser un certain nombre de questions **en concertation** avec son chef d'équipe ou opérateurs allant se trouver dans la zone de coactivité. En voici quelques exemples :

- **Quand** dois-je réaliser cette opération ?
- Existe-il une **procédure**, un **mode opératoire** ou une **consigne** pour le travail à réaliser ?
- Le travail à réaliser a-t-il déjà fait l'objet d'une **évaluation des risques** ?
- Ai-je les bons **Equipements de Protection Individuelle** ? Sont-ils en bon état ?
- Suis-je **autorisé** à faire ce travail ?

## COACTIVITÉ

- **Qui dois-je informer** de la réalisation de ce travail ?
- Y'a-t-il **d'autres interventions** dans la zone ?
- Puis-je le faire seul ou ai-je **besoin d'aide** ?
- Vais-je me trouver en situation de **travailleur isolé** ? Les dispositions nécessaires sont-elles prises ?

**Mettez en œuvre les mesures de prévention et de protection en fonction des risques identifiés**

Risques en lien direct avec la tâche à réaliser mais aussi **en lien avec l'environnement de travail et les autres travailleurs**, quelques exemples parmi d'autres :

Danger à éviter	Questions à se poser avant d'intervenir
<b>Heurt par un objet fixe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Y-a-t-il un risque de se (faire) coincer ou de se heurter ? (espace, hauteur dans ma zone de travail...)</li> </ul>
<b>Outil ou une protection inadaptée</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ai-je un outil adapté à ce type de travail ?</li> <li>• Est-il en bon état et a-t-il ses protecteurs ?</li> <li>• Est-ce que ma zone d'intervention est suffisamment éclairée ?</li> <li>• Est-ce que je porte les bons EPI ? Sont-ils en bon état ? Suis-je bien formé à leur utilisation ?</li> </ul>
<b>Electrisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Puis-je être au contact de pièces nues sous tension ?</li> <li>• L'outillage portatif et les rallonges que j'utilise sont-ils en bon état ?</li> </ul>
<b>La chute de hauteur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suis-je sur un équipement ou une structure stable et sécurisée ?</li> <li>• Est-ce que la hauteur de travail est adéquate pour travailler confortablement et sans risque ?</li> <li>• Suis-je formé à l'utilisation et au port des EPI antichute ? (harnais, longe, stop chute...)</li> <li>• Suis-je formé au montage des échafaudages, à l'utilisation d'une nacelle ou d'une plateforme élévatrice ? Suis-je autorisé à utiliser ces équipements ? Ont-ils bien été vérifiés ?</li> <li>• Ai-je vérifié mon matériel ?</li> </ul>
<b>L'ensevelissement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Y a-t-il un risque de chute de matière en dessous ou au-dessus de moi ? (trémie, stock de granulats, trou, tranchée...)</li> </ul>
<b>La glissade, la chute de plain-pied</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ma zone de travail est-elle propre et bien rangée ?</li> <li>• Par où vais-je passer ? Est-ce que j'utilise le trajet le plus sûr ?</li> </ul>

## COACTIVITÉ

### Le contact avec des substances dangereuses

- Puis-je être en contact avec des projections de matières solides, des produits chimiques, des matières chaudes, des gaz sous pression, des poussières, des fumées ou de la vapeur ?
- Des incompatibilités existent-elles entre les différents produits utilisés ?
- Ai-je les EPI adéquats pour travailler en sécurité au contact de ces substances ?

***Respectez les plans de prévention ou protocoles de sécurité établis avec les entreprises extérieures***

Toute intervention impliquant plusieurs entreprises doit être préparée conjointement : l'**entreprise utilisatrice** (EU) et l'**entreprise extérieure** (EE) doivent collaborer pour **identifier et anticiper les risques** avant le début des travaux.

👉 Une **inspection commune** permet d'identifier les risques et de définir les moyens de prévention et protection,

👉 Ces éléments sont consignés dans un **Plan de Prévention et/ou un protocole de sécurité**, à respecter scrupuleusement,

👉 Le plan doit être **mis à jour** si les conditions ou le mode opératoire changent.



## COACTIVITÉ

Date : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Effectif habituel de l'équipe : \_\_\_\_

Nom, prénom de l'animateur :

Signature :

Nom et prénom des participants	Signature

Nom et prénom des participants	Signature

Observations, commentaires, idées d'amélioration...			
Qu'est-ce qui peut causer un accident ou une maladie professionnelle ?	Que peut-il arriver aux personnes ?	Pourquoi fait-on comme cela ?	Comment faudrait-il faire ?

Suites données aux commentaires et idées des mois précédents				
Mois	Commentaires et idées	Décisions	Pour quand ?	Qui suit l'action ?